

Steven ZDATNY, *Les artisans en France au XX^e siècle*,
préface de Michelle Perrot, traduit de l'américain par
Claudine Marengo, Paris, Belin, « Histoire et société »,
1999, 367 p.

Claire Zalc

DANS **ANNALES. HISTOIRE, SCIENCES SOCIALES** 2001/6 56^e année , PAGES XX À XX
ÉDITIONS ÉDITIONS DE L'EHESS

ISSN 0395-2649

ISBN 9782713214097

Date de mise en ligne : 01/12/2001

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-Annales-2001-6-page-XX?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de l'EHESS.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Comptes rendus

Dominique CARDON, *La draperie au Moyen Âge. Essor d'une grande industrie européenne*, Paris, CNRS Éditions, 1999, 661 p.

La draperie fut incontestablement l'un des moteurs de l'essor économique que connut l'Occident médiéval. De nombreuses études ont déjà été consacrées à l'organisation de la production, à ses acteurs, des marchands de laine, aux entrepreneurs florissants comme aux ouvriers révoltés, mais plus encore au commerce international complexe qui la stimula. L'accent a été mis, de longue date, sur la précocité du Nord-Ouest européen, plus récemment sur l'activité du milieu méditerranéen, autour de Florence et de Prato. En partant d'une région incomplètement explorée —un grand nord-ouest méditerranéen allant de Montpellier à Toulouse jusqu'à Albacete et Alzira, au sud de Valence —Dominique Cardon apporte une contribution très neuve à la construction de l'histoire de la draperie médiévale. Ce «croissant drapier du nord-ouest méditerranéen», dans lequel s'incruste l'île de Majorque, a conservé des archives d'une richesse exceptionnelle, en particulier des textes réglementaires précisant les normes imposées à chaque stade de l'élaboration

de la laine par des autorités urbaines tatillonnes. Munie de connaissances techniques peu communes pour une historienne et en contact constant avec les spécialistes les plus compétents, principalement anglais, scandinaves, polonais, hongrois, D. Cardon a entrepris l'analyse approfondie des données contenues dans ces textes tout en vérifiant ses hypothèses par l'expérimentation. En s'appuyant sur des données archéologiques, sans cesse plus abondantes, et sur l'iconographie médiévale, elle a élargi le cadre géographique de son enquête. Au-delà des opérations techniques, elle s'attache à comprendre leur logique, leur philosophie même, les calculs économiques de leurs promoteurs et leurs incidences sur la condition des travailleurs.

La préhistoire et l'histoire des espèces ovines et de leurs migrations autour de la Méditerranée, rarement évoquées dans les études sur la draperie, fondent sur des bases solides l'analyse comparative des toisons. Des laines issues de moutons de type «primitif» continuent d'être tissées au Moyen Âge, des fibres de qualité médiocre aussi, de récupération ou provenant d'autres animaux. Les trouvailles archéologiques attestent ces pratiques, en dépit des interdictions réitérées ; elles

COMPTES RENDUS

révèlent également l'élevage généralisé de moutons présentant des caractéristiques variables tandis que, dans le même temps, la sélection des espèces permet d'obtenir des fibres de qualité constante, très recherchées, comme les laines anglaises longues et moyennement fines et, plus tardivement, dans les régions méditerranéennes, les laines mérinos fines et courtes. Si l'homme médiéval a su, empiriquement, faire évoluer la qualité des laines, son intervention sur la transformation de la fibre apparaît, d'après les recherches de D. Cardon, pensée à chaque stade en vue du produit fini. Chaque opération est analysée dans cette optique, depuis la tonte et le tri des toisons dont toutes les parties ne sont pas d'égale qualité. Les nettoyages manuels suivent, puis la préparation au filage. Les laines longues moyennement fines se prêtent au peignage avec une paire d'outils aux longues dents de fer, chauffées préalablement sur des braises. L'invention de la carde, boule hérissée de pointes métalliques plus serrées, peut être considérée comme révolutionnaire car elle permet de traiter des laines plus courtes. Enfin l'adaptation d'un procédé issu du traitement du coton, l'arçonnage, entremêle des fibres, parfois teintées préalablement de couleurs différentes, en une nappe mousseuse.

Dans le domaine du filage aussi, le Moyen Âge se révèle inventif. L'introduction de la roue à filer, machine simple largement diffusée à partir du XIII^e siècle, entraîne un accroissement considérable de la productivité et aussi la création d'un nouveau type de fil, moins tordu. L'œuvre de la fileuse au fuseau, insurpassée, reste préférée pour le fil de chaîne tendu sur le métier, soumis au frottement de la navette qui passe le fil de trame comme à celui du peigne qui le tasse. En revanche, la trame au rouet, se prêtant mieux au foulage et au grattage une fois tissée, favorise le développement de la draperie feutrée. Autre aspect intéressant de l'analyse des fils, le sens de torsion se révèle déterminant quant à l'aspect final des étoffes

selon son orientation en chaîne comme en trame. Les exigences imposées aux fileuses en matière de régularité de titrage (calibrage) transparaissent à travers les multiples contrôles prescrits par les règlements. Mais seule l'analyse des étoffes de laine datant de l'époque romaine et du haut Moyen Âge a permis de constater que les fils médiévaux les plus fins n'atteignent jamais la même finesse. La gamme des grosseurs, délibérément restreinte au Moyen Âge, paraît bien refléter la recherche d'une standardisation de la production et le souci de trouver l'équilibre parfait entre chaîne et trame pour chaque type de drap.

Où et quand le métier à chaîne horizontale fut-il « inventé » ? Les spécialistes s'accordent à reconnaître qu'il s'inspire à la fois du métier à soie chinois et du métier à coton utilisé en Inde. Son introduction en Europe entre le IX^e et le X^e siècle reste hypothétique, mais des documents archéologiques dispersés, plus explicites que les rares données textuelles contemporaines, attestent sa diffusion à partir du X^e siècle depuis l'Est jusqu'à l'Ouest européen. Si le métier vertical reste confiné au tissage de la tapisserie, il a laissé un dérivé, l'ourdissoir utilisé pour préparer la chaîne avant l'installation sur le métier, stade important puisqu'il détermine, par le nombre et la qualité des fils, la longueur et la largeur de la pièce. Croquis à l'appui, les possibilités offertes par les divers métiers sont analysées, ainsi que les procédés d'entrecroisement des fils qui déterminent la classification des tissus. Du XI^e au XIV^e siècle, le type prédominant est un sergé à trois lisses épais, retrouvé fréquemment sur les sites archéologiques d'Europe du Nord, en terrain humide. Considérés par l'auteur comme le produit d'une autre révolution technique, les nouveaux draps qui les supplantent entre le XIII^e et le XIV^e siècle, les « vervins », sont tissés en armure toile à partir de laines courtes, arçonnées, filées à la roue ; draps de grande diffusion, ils sont susceptibles d'appâts divers : foulage, teinture, lainage, tondage. Même si cet ouvrage

permet à l'historien profane d'identifier les principaux tissus qu'il rencontre dans ses documents, commercialisés ou utilisés au quotidien, la définition technique d'un grand nombre d'entre eux reste mystérieuse. Symétriquement, parmi ceux mis au jour par la fouille, les analyses techniques les plus poussées permettent rarement de leur attribuer un nom ou de reconnaître leur provenance.

Avant même d'être détachée du métier, la pièce, que le tisserand a « brochée » d'un signe personnel, entre dans le cycle des contrôles qui vérifient sa conformité aux règles municipales : poids, longueur, absence de défauts, avant l'apposition d'une bulle solidement attachée pour résister aux apprêts. Constituée de deux lobes de plomb reliés par des languettes servant à les fixer au drap, elle certifie la nature et la provenance du drap. L'analyse précise des documents écrits a permis aussi à l'auteur d'élucider, pour un certain nombre de centres, la largeur et la longueur des draps, question importante pour les historiens soucieux de comparer les données quantitatives relatives à la production, aux échanges ou à la consommation des tissus. Ce chapitre et les tableaux qui l'accompagnent sont précieux pour les historiens économistes.

Consacré à l'organisation du travail, un dernier chapitre met en scène très concrètement les hommes et les femmes qui œuvrent sur le métier à tisser et auprès de lui : les apprenti(e)s, le maître et son compagnon. Il s'avère que ce n'est pas le métier à marches qui a évincé les tisserandes, mais la nouvelle draperie, avec son métier monumental, d'un maniement plus pénible. Diffusé au moment où s'impose la concurrence des esclaves et des immigrés, il relègue les femmes dans des tâches secondaires.

Dans cette quête de la draperie médiévale, D. Cardon nous laisse à la tombée du métier ; dans un second volume, en préparation, elle développera la suite des opérations, les apprêts qui, entre les mains d'ouvriers souvent méprisés, transforment

les étoffes un peu lâches, encore imprégnées de suint, en draps denses et, pour les plus riches, veloutés et parés de couleurs chatoyantes.

Françoise PIPONNIER

Luca MOLÀ, *The Silk Industry of Renaissance Venice*, Baltimore-Londres, The Johns Hopkins University Press, 2000, 457 p.

Sous un titre sobre, ce livre se présente comme une remise en question — pour un secteur crucial de l'économie italienne de la fin du Moyen Âge et de la première modernité, l'industrie vénitienne de la soie et des soieries — de la thèse de son déclin inexorable à l'époque moderne. Au modèle fondé sur l'immobilisme des arts soucieux de préserver leur renommée dans la fabrication de tissus de luxe par une réglementation tatillonne et rigide, né dans les années 1960 dans le sillage de Carlo Maria Cipolla, l'auteur oppose les notions d'innovation et de flexibilité liées à la capacité d'adaptation des acteurs — entrepreneurs et gouvernants — aux lois d'un marché très concurrentiel et aux exigences de la demande. Cette analyse se fonde sur le dépouillement d'un corpus législatif et réglementaire important et épars, émanant de l'ensemble des institutions intéressées aux affaires de la soie (corporations des fileurs, des tisseurs et des teinturiers, *Arte della seta*, *Ufficiali ai panni oro*, *Consoli dei mercanti*, *Provveditori di comun*, *Cinque savi alla mercanzia* ; Collège et Sénat), ainsi que de livres de comptes et d'actes notariés. L'ensemble permet, à travers une enquête très fouillée, de décrypter la signification économique contrastée de l'appareil normatif qui a encadré l'évolution de la production soyeuse vénitienne depuis le milieu du xv^e siècle jusqu'aux premières décennies du xvii^e siècle.

COMPTES RENDUS

L'étude s'inscrit d'abord dans un contexte italien et européen de plus en plus compétitif. Des quatre grands centres européens de la soie du XIII^e siècle, l'activité a essaimé, aux XIV^e et XV^e siècles, dans toute la péninsule italienne, puis en Espagne, en France et en Flandre, pour s'implanter au cours du XVI^e siècle en Angleterre, aux Pays-Bas, en Suisse et en Allemagne. Flux de main-d'œuvre et transferts de technologie ont abouti à un certain nivellement du savoir-faire dans les pays européens, notamment dans les secteurs du tissage et de la teinture.

Le cœur de l'ouvrage s'attache ensuite à décomposer l'intégralité de la filière de la soie pour analyser l'évolution particulière de chaque branche (négoce de la soie grège et torse, filature, tissage, teinture) et pour mettre en évidence le rôle d'arbitre joué par le gouvernement vénitien, appelé à trancher entre les intérêts divergents des différents domaines d'activité, et démontrer la souplesse de la politique industrielle, oscillant entre protectionnisme et liberté en fonction des intérêts supérieurs du commerce. Confronté à un environnement concurrentiel, aucun secteur de cette industrie vénitienne n'est resté figé au cours du XVI^e siècle et l'arsenal réglementaire, loin d'imposer des normes imprescriptibles dictées par le respect des traditions des métiers et de la réputation des soieries vénitiennes, est le produit des modifications apportées tout au long du siècle par des entrepreneurs soucieux d'obtenir de nouveaux standards de fabrication, pour pouvoir répondre à l'évolution de la demande et se maintenir sur le marché international.

Sur le plan des matières premières, lorsque Venise perdit son rôle traditionnel de centre de redistribution des soies du Levant à travers le continent européen, le gouvernement sut renoncer aux mesures prises pour soutenir les fabriques de tissus. Inaugurée au XVI^e siècle, la politique protectionniste se solda par un échec et, très rapidement, les impératifs du commerce

triomphèrent des exigences des producteurs. Dans les années 1540, alors que le commerce des soies concurrentes, sici-liennes, calabraises et espagnoles, était dominé par Gênes et Florence, le Sénat supprimait les taxes à l'importation, tout en maintenant l'interdiction de réexporter. Cette dernière était ensuite levée pour contrer la concurrence d'Ancône, débouché de Florence, et des Anglais dans le Levant. Au XVI^e siècle, la liberté du commerce des soies était une nécessité pour le trafic du port vénitien.

La diversification de la fabrication des étoffes se fit, à partir de 1450, dans le cadre de règlements qui, en autorisant la production de cinq types de tissus différenciés en fonction de leur débouché et de leur clientèle (*drappi domestici* exclusivement destinés à la consommation locale, *da parangon* et *mezzani* écoulés sur place et sur les marchés étrangers, *da navegar* et *da fontego* réservés à l'exportation) et en imposant des licences de fabrication et le contrôle par le biais de la marque, révèlent un mélange complexe de rigidité et de flexibilité. Doublée de critères qualitatifs, cette hiérarchie, unique en Europe à la Renaissance, permit aux fabriques vénitiennes de répondre aux deux exigences du marché national et international, continuer à tisser des étoffes lourdes pour l'élite, laisser la liberté d'innover par la création d'articles légers en réponse aux changements de la mode et aux défis de la concurrence étrangère, tout en garantissant le consommateur contre la fraude. En jouant sur l'association d'étoffes riches intouchables (*da parangon*) et de tissus de moindre qualité (*mezzani* ou *da navegar*) fabriqués en grandes quantités et adaptables à la demande, cette réglementation a autorisé la transition d'un marché dominé par les tissus de luxe à un marché de plus en plus ouvert aux articles bas de gamme dans la seconde moitié du XVI^e siècle. La loi du Sénat de 1612, qui fixait le nombre de portées et la largeur des *drappi mezzani* et *da fontego*,

identifiait quarante-quatre types de tissus. Pour les vingt articles les plus prisés, elle fixait des normes de fabrication, homologuant une baisse de densité des fils de chaîne de plus d'un tiers. Dans ces trois catégories de produits, le choix de la matière première entraîna un glissement progressif des standards de qualité. Innovation la plus spectaculaire, l'utilisation successive, pour les fils de trame, de soies non moulignées ou de second choix, de débris de soie, enfin d'une autre fibre textile (laine, lin, coton) ouvrit la voie à la fabrication des étoffes mêlées, dont le retour en vogue s'impose à Venise dans les années 1580, sur le modèle de nombreuses fabriques européennes, après une éclipse d'un siècle et demi. L'énorme popularité des petites étoffes a permis de transgresser les trois lois majeures du contrôle des étoffes, la largeur, les lisières identifiables et la marque. Dans la teinture, la bataille du rouge ou du noir relève du même schéma d'interprétation. L'introduction de la cochenille et la désaffection pour le kermès dans la seconde moitié du siècle illustrent le pragmatisme des soyeux, désireux d'abaisser leurs coûts de production. Devant l'opposition des négociants soucieux de préserver la renommée du label vénitien, le gouvernement légifère une première fois en 1557 en tentant de préserver les intérêts des deux parties. Les deux teintures sont autorisées à condition que les draps soient différenciés par une marque. En 1598, les fabricants obtenaient finalement satisfaction. Plus aucune distinction n'était imposée entre les deux procédés. De la même façon, l'introduction d'un autre pigment et d'un nouveau procédé moins coûteux pour la teinture en noir, innovation majeure de la seconde moitié du siècle, met en évidence le poids des arguments commerciaux invoqués par les partisans du changement.

À la fin du siècle, la prolifération des teintes et des nuances a rendu caduc l'arsenal réglementaire. La grande variété des modèles et la rapidité avec laquelle les

tissus mêlés changent d'apparence et de nom pour capter ou susciter les moindres variations de la mode empêchent désormais de dicter des standards de fabrication rigides. La courbe des brevets d'invention, institutionnalisés par la loi générale de 1474, épouse la même chronologie, faisant des années 1580-1590 un moment décisif sur la voie de changements significatifs. On en compte une quarantaine pour l'industrie de la soie entre 1500 et 1600, dont une trentaine dans les deux dernières décennies. Ceux-ci concernent surtout la filature et le moulinage et, dans une moindre mesure, la teinture. Le nombre de privilèges accordés n'est que le reflet de l'enthousiasme suscité chez les fabricants par les innovations, que certains s'arrachaient sans attendre l'enquête de faisabilité ni l'autorisation de mise sur le marché, au prix de pertes souvent lourdes. Ces prises de risque révèlent un milieu ouvert à la nouveauté et conscient de l'enjeu commercial qu'elle constitue.

De Venise, l'étude se déplace enfin vers le territoire de Terre Ferme, où le formidable essor de la sériciculture à partir de Vicence dès la fin du xv^e siècle, comme dans toute l'Italie du Nord et du Centre, bouleverse les données de l'industrie régionale, induit un partage des activités entre les petites villes et la capitale et interdit l'application d'un protectionnisme rigide en sa faveur. Les corporations vénitiennes ne purent s'approprier tout le bénéfice de l'exploitation de la matière première indigène et empêcher l'implantation du moulinage et du tissage dans les villes de l'arrière-pays. À la fin du xvi^e siècle, si Venise comptait de cinq cents à cinq cent cinquante tours à filer, deux cents étaient actifs à Vérone et autant à Vicence, tandis qu'un millier de moulins étaient installés sur le territoire. En matière de filature, les villes réussirent à se spécialiser après 1550, Vicence et Bassano dans les organsins de première qualité, Venise dans les fils de trame et Vérone dans les soies bas de gamme pour

COMPTES RENDUS

la mercerie. Les soyeux vénitiens entendaient garder le monopole de la fabrication des tissus. Ils y parvinrent jusqu'au milieu du siècle. En 1554, les villes de Terre Ferme obtinrent quelques privilèges de courte durée pour la production de velours noir. Après quoi, le gouvernement adopta une position de plus en plus laxiste. N'accordant plus aucune dérogation officielle, il se contenta de fermer les yeux sur les productions de Terre Ferme en concurrence directe avec les articles vénitiens sur les marchés d'Europe centrale et septentrionale.

Cet ouvrage représente, sans le revendiquer, le versant urbain du courant qui concourt, depuis quelques décennies, au renouvellement de l'historiographie italienne de l'époque moderne, centré sur l'économie rurale et insistant sur la diversification des investissements et les transferts de capitaux entre villes et campagnes. Au terme d'une démonstration convaincante, il montre la pertinence d'une lecture systématique des textes juridiques dans l'approche des stratégies économiques. Au-delà de Venise et de la soie, il constitue un apport important à l'étude des industries d'Ancien Régime.

Line TEISSEYRE-SALLMANN

Monica CHOJNACKA, *Working Women of Early Modern Venice*, Baltimore-Londres, The Johns Hopkins University Press, 2001, xxii-188 p.

« City of Women », le titre de son dernier chapitre, aurait pu être choisi pour intituler ce beau livre d'une jeune historienne américaine... née à Venise. Monica Chojnacka décrit en fait la vie quotidienne des femmes dans une des plus grandes villes de l'Occident au xvi^e siècle. Le propos est énoncé dès les premières pages : il s'agissait de démontrer que, contrairement à ce qui avait été écrit par

d'autres historiens américains¹, les Vénitiennes ne vivaient pas confinées dans leurs maisons et leurs familles, mais habitaient et occupaient la ville, ses rues et ruelles, ses places, grandes et petites. Pour y arriver, il a fallu explorer plusieurs types de sources, à la recherche des femmes et de leurs activités. Recensements de population, procès de l'Inquisition, sources fiscales, archives notariales, suppliques aux autorités de la ville et archives des institutions d'assistance ont été mis à contribution pour dessiner la carte des déplacements et peindre les portraits des femmes du « peuple » et de leurs familles. Le pari a été gagné : libres de se déplacer, et obligées à le faire pour gagner leur vie, ces *popolane* de Venise ressemblent aux Parisiennes étudiées par Arlette Farge². L'élément déterminant est, on s'en doutait, la classe sociale plus que le sexe : la notion d'honneur n'est pas la même pour les patriciennes qui, elles, sont confinées dans leurs maisons et leurs couvents, et pour toutes les Maddalena, Paulina, Anzolina, etc., qui vivent souvent seules et dépendent, pour leur survie, de tout un réseau de relations qui s'étend à la rue, au voisinage, à la paroisse et va même au-delà. Une démonstration particulièrement significative du lien entre groupe social et rapport à l'espace est donnée par les testaments. Alors que les patriciennes se souviennent de leurs servantes, les femmes de la « bourgeoisie » mentionnent aussi leurs voisines, et celles du « peuple » une foule de femmes avec qui elles ont contracté toutes sortes de dettes de reconnaissance et d'amitié. Le thème de la solidarité et de l'assistance mutuelle entre femmes parcourt tout le livre, jusqu'au dernier chapitre sur les institutions d'assistance, décrites plus comme des lieux d'échange et de relations entre femmes de différentes classes sociales que comme lieux d'enfermement.

L'autre pari du livre était de traiter des femmes sans parler de cycles de vie, de mariage, de maternité. Dans les sources de l'époque, les femmes sont générale-

ment définies par leur « état civil », mais l'auteur démontre que, quand on leur demande, par exemple dans les sources judiciaires, de décliner leur identité, elles se définissent rarement par rapport au mariage, et beaucoup plus, à l'égal des hommes, par leurs métier ou origine. Le thème de l'immigration des femmes seules est aussi traité : il s'agit d'immigrées des colonies vénitienes en mer Adriatique ou Égée, mais aussi de femmes arrivées des pays protestants, avec leur bagage d'idées et de comportements hérétiques. Le thème de la famille est toutefois au centre du deuxième chapitre du livre, basé sur les *Status Animarum* de la quasi-totalité des paroisses de la ville, entre 1589 et 1607. Cet ouvrage est la première tentative pour étudier systématiquement la famille « populaire » à Venise. Les résultats sont fort intéressants, permettant à l'auteur d'affirmer que « in many respects, the Venetian example is much closer to that of Northern Europe than the less-developed sections of the Italian peninsula », ce qui confirme les résultats des études les plus récentes sur d'autres villes d'Italie du Nord et du Centre³. Agréable à lire, ce *groundbreaking book* ouvre des perspectives nouvelles de recherche en s'insérant dans le renouvellement en cours de l'historiographie de l'une des villes les plus étudiées (et les plus intéressantes à étudier) de l'Europe moderne.

Anna BELLAVITIS

1. Cf. notamment, Dennis ROMANO, « Gender and the Urban Geography of Renaissance Venice », *Journal of Social History*, 23-2, 1989, et Robert C. DAVIS, « The Geography of Gender in the Renaissance », in J. C. BROWN et R. C. DAVIS (dir.), *Gender and Society in Renaissance Italy*, New York, 1988.

2. Cf. Arlette FARGE, *Vivre dans la rue à Paris au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, [1979] 1992.

3. Cf. Marzio BARBAGLI, *Sotto lo stesso tetto. Mutamenti della famiglia in Italia dal XV al XX secolo*, Bologne, il Mulino, [1984] 1988.

Francesco BATTISTINI, *Gelsi, bozzoli e caldaie. L'industria della seta in Toscana tra città, borghi e campagne (sec. XVI-XVIII)*, Florence, Leo S. Olschki, 1998, 236 p.

Roberto TOLAINI, *Filande mercato e innovazioni nell'industria serica italiana. Gli Scoti di Pescia (1750-1860)*, Florence, Leo S. Olschki, 1997, 479 p.

Le livre de Francesco Battistini est la version remaniée d'une thèse de doctorat italienne. L'objectif de l'auteur est de reconstruire l'évolution de l'industrie de la soie en Toscane du bas Moyen Âge jusqu'à la fin du XVIII^e siècle pour comprendre comment l'évolution du tissage urbain, notamment celui de Lucques et de Florence, mais aussi secondairement de Pise et de Sienne, a influencé la production de la matière première et de produits semi-ouvrés dans les campagnes et les bourgs, et quel fut le rôle de la Toscane dans l'histoire de la soierie italienne.

Dans le premier chapitre, essentiellement fondé sur la bibliographie déjà existante, l'auteur retrace l'histoire de la soierie dans les villes toscanes, des origines jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Tout en rappelant bien sûr le rôle de Lucques au Moyen Âge, il insiste surtout sur les choix opérés à l'époque moderne : face à la concurrence lyonnaise, les Toscans ne se spécialisèrent pas, comme de nombreuses zones du nord de la péninsule, dans la production de matière première et de produits semi-ouvrés pour le marché international, mais tentèrent de maintenir l'ensemble du cycle productif. Lucques suivit pour cela la voie qui avait fait sa fortune au Moyen Âge, le textile de haute qualité, et qui entraîna son lent déclin à l'époque moderne ; Florence, au contraire, se reconvertisse dans les produits de qualité moyenne, les tissus légers, sans dessin ni broderie, à destination des couches moyennes et exportés notamment dans l'Empire byzantin et l'Europe germanique. Les deux autres chapitres du livre montrent comment la production de la soie

COMPTES RENDUS

et des produits semi-ouvrés toscans, ainsi que leurs caractéristiques techniques, dépendent largement de ces choix. Le second chapitre, consacré à « la soie dans la politique économique des États toscans », étudie l'ensemble des mesures prises pour favoriser le développement de la culture du ver à soie dans les campagnes toscanes : tandis qu'à Lucques la politique d'incitation fut à peu près absente, les lois florentines de 1546-1547 furent à l'origine d'un contrôle généralisé de la production en instaurant des carnets que chaque producteur devait remplir et remettre aux autorités locales (leur exploitation permet à l'auteur de reconstituer l'évolution de la production dans ses annexes). Les mesures d'incitation, voire d'obligation, à la plantation des mûriers dans l'État florentin aboutirent de fait à la multiplication par huit de la production en deux cent cinquante ans, ce qui permit de couvrir presque 80 % des besoins du tissage citadin à la fin de la période. Toute cette politique était en effet destinée à favoriser le tissage de la capitale. Cette priorité ne fut rediscutée que sous le règne de Léopold, et F. Battistini retrace de façon intéressante les discussions contradictoires de l'époque léopoldine en montrant notamment comment les arguments des « libéraux » se fondaient sur l'idée d'une décadence de l'industrie de la soie : bien que tout à fait contraire au mouvement réel de la production, ce déclin était pour eux indiscutable car il leur était impossible de penser qu'un système de protection ait pu favoriser l'industrie. S'ils gagnèrent la partie, ce ne fut que brièvement car la libre exportation, décidée en 1781, fut révoquée en 1788, ce qui n'empêcha pas le débat de durer jusqu'à la fin du siècle. Les mêmes interrogations furent soulevées dans la République de Lucques et F. Battistini analyse ici en détail la réforme proposée par Giovanni Attilio Arnolfini : adoptée en 1770, elle n'eut cependant pas le pouvoir de ressusciter l'industrie lucquoise.

Le troisième chapitre, consacré aux résultats de cette politique, traite de l'évolution quantitative, technique et de l'organisation de la sériciculture toscane pendant l'époque moderne. On regrettera ici que la carte dont il est question dans le texte soit introuvable dans le livre. En tout cas, F. Battistini montre que si la culture du mûrier se développa en Toscane, le nombre de plantes par exploitation ne fut jamais très élevé : c'est en effet le long des champs, des rivières et des routes qu'ils furent plantés et rarement en rangées, l'agriculture toscane étant fondée sur la complémentarité et la multiplicité des productions. Néanmoins, les propriétaires fonciers purent, grâce au mûrier, accroître leurs revenus sans augmenter leurs dépenses car ils réussirent de plus en plus à confisquer aux dépens des métayers l'ensemble de la production. La situation est de ce point de vue tout autre à Lucques où l'affermage des terres rendait cette culture plus avantageuse pour les fermiers. Les progrès techniques relatifs à l'élevage des vers furent minimes par manque d'espace dans les exploitations et absence totale d'investissement de la part des propriétaires. Pourtant, les rendements augmentèrent lentement, sans doute grâce à une meilleure hygiène et à l'apparition d'innovations destinées à accroître la productivité au cours du XVIII^e siècle. Les enjeux les plus importants se situaient dans les phases du tirage et du moulinage de la soie. Mais, en Toscane, ni le moulin hydraulique ni les chaudières à la piémontaise ne se développèrent rapidement, ce qui correspond, à Lucques, au déclin général de l'industrie. La cause en est toute différente dans l'État florentin : la fabrication de fil de qualité relativement basse convenait en effet parfaitement à une production de tissus de qualité moyenne. Les choix techniques doivent donc être mis ici en relation avec les caractéristiques du tissage urbain. Cette stabilité technique ne contraria d'ailleurs pas l'organisation de la production, puisque F. Battistini montre la tendance à

la concentration du tirage de la soie et le passage du *Kauf* au *Verlag-system* dans ce secteur. On regrettera du reste qu'il ne se soit pas penché de plus près sur la cinquantaine de riches tireurs qui, à la fin du XVIII^e siècle, étaient capables d'influencer les orientations du gouvernement florentin en matière d'industrie de la soie. Quant au moulinage, F. Battistini s'intéresse presque exclusivement à l'apparition des machines hydrauliques, largement minoritaires mais regroupées dans une région tout à fait particulière : la Valdinievole, dominée par la ville de Pescia, qui réussit, malgré les oppositions de la corporation florentine, à opérer une sorte d'intégration avec Florence.

C'est aux principaux entrepreneurs de l'activité de la soie à Pescia qu'est consacré le livre de R. Tolaini, qui se fonde principalement sur les très belles archives d'entreprises de la Gran Filanda de la famille Scoti¹. D'emblée, l'auteur indique que son but est d'exploiter l'observatoire privilégié de Pescia pour éclairer quelques questions générales, tels les rapports entre producteurs italiens et marchés étrangers, entre entrepreneurs toscans et capitalistes étrangers, les interactions entre innovations techniques et marché, etc. Il retrace, à cette fin, le long parcours des Scoti, du début du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e siècle. Comme R. Tolaini le montre dans la première partie du livre, l'histoire entrepreneuriale des Scoti (1750-1800) débute dans le cadre du marché régional et se place sous le signe de la dépendance vis-à-vis de Florence, même si Pescia a précocement conquis le droit de développer ses relations avec Livourne. Les Scoti se montrent dès cette période des entrepreneurs actifs qui cherchent à développer leur affaire en monopolisant la production régionale de soies ouvrées (*torte*) de qualité. Pour cela, ils s'engagent dans des innovations techniques qui leur permettent de figurer dès cette époque parmi les plus gros et les plus modernes producteurs toscans. Cette orientation est d'ailleurs potentiellement risquée dans le cadre du

marché toscan, qui reste soumis à une demande de soie de qualité moyenne à basse. La libéralisation des exportations de soie, définitivement acquise en 1819, pousse donc peu à peu les Scoti à profiter des nouvelles opportunités du marché international et à se détacher du marché régional. L'auteur analyse les raisons de ce choix dans un excellent chapitre sur l'évolution du marché international au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Pour s'insérer dans ce marché, les Scoti investissent largement (plus de 46 000 lires toscanes), à partir de 1825, pour installer un établissement à vapeur semblable à ceux existants dans le nord de la péninsule, qu'ils sont allés visiter personnellement. L'investissement réalisé pour la construction de cette Gran Filanda est cependant nettement supérieur aux ressources des Scoti, qui doivent donc emprunter le capital et trouver également de nouvelles liquidités pour faire fonctionner l'établissement. Malgré leurs efforts, ils ne réussissent pas leur percée sur le marché international. En effet, l'augmentation des critères qualitatifs n'est pas suffisant pour pouvoir s'y faire une place : encore faut-il également contenir les coûts et les prix. Or, comme le montre très bien R. Tolaini, la contribution de la mécanisation à la réduction des coûts est tout à fait discutable et c'est donc en faisant pression sur les salaires que des économies peuvent être faites. Mais, s'il est possible de réduire la rémunération de la main-d'œuvre féminine du tirage, il est beaucoup plus difficile d'abaisser celle de la main-d'œuvre masculine du moulinage. Les soies ouvrées des Scoti sont donc trop chères pour le marché international, d'autant que leur qualité reste malgré tout relativement basse et qu'il leur faut, de surcroît, faire face au retournement conjoncturel de la fin des années 1820 et 1830. Pourtant, les Scoti persistent dans la production des soies ouvrées qui leur permet de maintenir en fonction leur nouvel établissement. À terme, cette politique provoqua un endet-

COMPTES RENDUS

tement de la firme, d'autant plus important qu'au lieu de privilégier une politique d'autofinancement les Scoti préférèrent toujours placer leurs bénéfices dans les biens immobiliers. En 1830, l'entreprise fut donc dissoute, et ce n'est que grâce à leur réseau de relations régionales que les Scoti ne firent pas faillite. Mais, dès lors, l'entreprise échappa au strict contrôle familial et dut son salut à l'association avec un entrepreneur toscan d'abord (société en commandite avec Piacentini en 1830), avec des entrepreneurs franco-toscans ensuite.

Cette alliance avec les Fabbri-Méjean assura définitivement la réputation internationale de l'entreprise, objet de la troisième partie du livre de R. Tolaini. Le Toscan Giovanni Fabbri était un négociant en soie aux relations très étendues en Europe et aux États-Unis. Il s'était associé, depuis les années 1820, avec Gustave Méjean, originaire des Cévennes, dont l'entreprise, Carrière-Méjean, vendait désormais à Lyon des soies ouvrées de très haute qualité. L'accord conclu en 1833 avec les Scoti visait à produire en Toscane des soies comparables à celles des Cévennes pour les vendre à Lyon et profiter ainsi de la différence de coûts entre la France et la Toscane (gain de 35 % sur les salaires notamment). La Gran Filanda était désormais gérée exclusivement pour le compte des Français ; les Scoti, marginalisés, louaient leur fabrique et, s'ils dirigeaient la production, ils ne participaient pas, dans un premier temps, aux profits. D'ailleurs ce sont les Français qui supervisèrent la nouvelle organisation technique avec l'arrivée notamment de Jacques Méjean et d'Adolphe Carrière et l'introduction, en 1836, d'un moulin « en carré » (*filatura in quadro*) d'avant-garde en Italie, qui représente une véritable discontinuité technique pour la production toscane. C'est donc au contact et sous la direction de ces entrepreneurs étrangers que les Scoti, associés aux Méjean jusqu'à la fin des années 1880, réussissent leur percée sur le marché international. La

Fratelli Scoti et Cie devient la principale maison de production et de commerce des soies en Toscane, avec quatre millions de lires de facturé et le contrôle d'un tiers de la production toscane. Elle élargit sa base productive en achetant, louant, gérant ou finançant de nouveaux établissements ; elle multiplie les rapports avec les tireurs de cocons régionaux et accroît ainsi sa capacité de coordination du marché toscan, ce qui lui permet d'imposer à ses fournisseurs une politique de la qualité. R. Tolaini retrace avec beaucoup de minutie les étapes des améliorations techniques de la firme et analyse leurs conséquences à la fois sur la productivité, la qualité de la soie et les coûts du travail. Cette politique assure des revenus croissants à l'entreprise et une nouvelle autonomie aux Scoti, qui diversifient à nouveau leurs investissements à la fin des années 1850 et s'affirment au sein du monde entrepreneurial et politique régional, ce que retrace le dernier chapitre en s'attachant tout particulièrement à la carrière politique de Francesco Scoti dans les années 1860. Si les choix commerciaux, à la fin des années 1830, ont été logiquement orientés vers la satisfaction du marché français, les Scoti, dès les années 1840, tentent de diversifier leurs débouchés et établissent une relation privilégiée avec Zurich (firme Bodmer). Lors de la crise de la pébrine, l'entreprise se lance dans la vente de soie grège, et son siège se déplace, entre 1853 et 1863, de Pescia à Florence. Cependant ces achats de soie grège sont presque toujours réalisés sur commissions et non en compte propre, ce qui explique que, malgré leur volume, ils ne représentent que 12 % des bénéfices de l'entreprise ; la contribution majeure reste constituée par les soies ouvrées. Après 1863 et le retour à Pescia, l'entreprise, désormais dotée d'un capital de 600 000 liras (divisé en six actions détenues par trois Méjean et trois Scoti), continue de vendre ses soies à l'étranger, retrouvant, semble-t-il, le chemin de la France, même si cette dernière période est

moins connue en raison de l'absence de livres comptables, ce qui justifie les bornes chronologiques choisies par l'auteur. Le livre est en outre complété par deux grosses séries d'annexes, l'une concernant la comptabilité de l'entreprise (qui s'est elle aussi modernisée sous l'influence de l'association avec les Français, et que l'auteur utilise au mieux de ses possibilités), l'autre présentant des séries élaborées à partir des archives, depuis l'approvisionnement en soie grège jusqu'aux prix des organsins sur les places européennes, en passant par la production, les bilans, les états patrimoniaux, les coûts et les rendements du travail.

Au total, le livre de R. Tolaini a donc tenu son pari : il a, d'une part, montré la complexité des relations entre les entrepreneurs toscans et leurs partenaires étrangers, qui ne sont pas simplement de dépendance et d'infériorité, même s'ils le furent un moment ; il a, d'autre part, retracé finement les stratégies de l'entreprise, montré le rôle des innovations techniques et leur relation avec les choix d'insertion sur les marchés internationaux, sans négliger d'en exposer parfois les ambiguïtés. Ce cas est un exemple de plus du dynamisme des initiatives entrepreneuriales toscanes au XIX^e siècle, malgré l'image souvent véhiculée d'une région tout à fait marginale dans le processus d'industrialisation européenne.

Corine MAITTE

1. *La manifattura serica in Toscana tra '700 e '800. Il recupero dell'archivio della « Gran Filanda » Scoti di Pescia*, Pise, Giardini editori, 1990.

Corine MAITTE, *La trame incertaine. Le monde textile de Prato XVIII^e-XIX^e siècles*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2001, 494 p.

Cet ouvrage est la version remaniée d'une thèse de doctorat soutenue en février

1994 à l'Institut universitaire de Florence. Monographie industrielle de la petite ville toscane de Prato aux XVIII^e-XIX^e siècles, elle concilie histoire industrielle sectorielle — le textile — et histoire des entreprises à travers la prosopographie de deux familles d'entrepreneurs : les Mazzoni-Pacchiani. À travers cette approche micro-socio-économique, le défi de Corine Maitte est double. Vérifier si le retard historique de la révolution industrielle en Italie centrale, thèse classique, est dû à « l'incapacité historique de la bourgeoisie entrepreneuriale italienne » et expliquer comment ce « retard » a pu déboucher sur le « miracle d'après-guerre ».

En réalité, bien qu'elle ne soit pas annoncée dans le chapitre introductif, une autre problématique est présente tout au long de l'ouvrage, celle de la conformité ou non de Prato au modèle proto-industriel, comme les longues considérations du chapitre de conclusion nous y invitent bien tardivement... Plus qu'une simple étude de cas d'un district industriel ayant déjà retenu l'attention des économistes et des sociologues italiens, le projet scientifique de l'auteur est bien de tester une nouvelle fois les théories sur la nature, les formes et les conditions préalables de la révolution industrielle, sur les voies de passage au capitalisme industriel dans une région de l'Italie centrale et, plus généralement, dans les pays aujourd'hui développés.

Dès lors, l'ouvrage s'ordonne chronologiquement en suivant une ligne directrice qui tend à faire ressortir un modèle de développement industriel original dont les constantes sont diversification et adaptation. Diversification sectorielle, diversification de la production textile, secteur dominant, des produits, des marchés. Adaptation des entrepreneurs, de l'organisation industrielle, adaptation à des marchés concurrentiels et diversifiés, d'abord exclusivement régionaux, puis internationaux. La spécificité de Prato résulte d'un mouvement permanent et

COMPTES RENDUS

incertain : incertitude et pluralité des marchés, marchés populaires concernant des produits de basse qualité et à bas prix guident les stratégies des entrepreneurs.

À partir des années 1740, l'industrie textile traditionnelle pratésienne est en plein essor grâce à une reconversion et une diversification de sa production jusqu'à essentiellement lainière. À côté de la draperie commune dont la production stagne, les tissus mélangés de qualité moyenne ou inférieure utilisant la laine, le lin et le chanvre — les « mezzelane » — répondent pleinement à une demande régionale et populaire, sur des marchés concurrentiels. Prato détrône Florence pour devenir le premier centre textile toscan. Le groupe entrepreneurial se diversifie et se hiérarchise. Cette réussite de Prato dans la seconde moitié du XVIII^e siècle tient à plusieurs facteurs. La présence des corporations urbaines d'origine médiévale représentées dans le textile par l'*Arte della lana* repose la question toujours débattue du rôle du système corporatif sous l'Ancien Régime économique : frein ou facteur de développement ? Dans le cas de Prato, la réponse est claire : « les corporations accompagnent plus qu'elles ne freinent les évolutions du marché et du commerce ». À cela deux raisons. Trois quarts de la production — principalement les « mezzelane » — échappent au système corporatif. Les marchands-fabricants « lanaioli » le dominent, moyen pour eux de contrôler la masse des fabricants et de préserver la primauté de Prato sur les centres ruraux concurrentiels à secteur libre. L'abolition des corporations en 1775 ne fait qu'officialiser leur portée déjà réduite. Par la suite, ce rôle d'encadrement des marchands-fabricants est assuré par l'intermédiaire des institutions municipales, faute d'intervention de l'État toscan.

Cet essor tient aussi au faible coût des facteurs de production (laines locales et main-d'œuvre), au dualisme du marché du travail à tous les stades de fabrication

(emploi féminin et urbano-rural), à la structure sociale de l'industrie textile (monde composite, diversifié, hiérarchisé), à une forte concentration de la fabrication aux mains d'une minorité d'entrepreneurs (une dizaine de « gros entrepreneurs »). À ce stade, l'on aurait souhaité une typologie précise de ces entrepreneurs de Prato selon des critères significatifs de différenciation. Sont-ils des marchands-fabricants type Sedan, exerçant une fonction à la fois commerciale et manufacturière, ou de « purs » négociants que l'on rencontre notamment dans les centres textiles de l'Ouest (Le Mans, Laval, Nogent-le-Rotrou...) ? Cette identification imprécise est peut-être à l'image de la manufacture, mais les sources — abondantes et diversifiées — auraient certainement aidé à mieux connaître ces entrepreneurs. Une analyse plus fine aurait permis d'analyser les relations internes au sein du groupe des « fabricants », entre les marchands-fabricants ou négociants aisés et la masse des fabricants (rapports de domination ? de sous-traitance ?), de déterminer leur origine (monde de la fabrique ou de la marchandise ?). Il semble que la majorité d'entre eux, y compris « les plus grands », aient une origine modeste, ce qui expliquerait pourquoi ils ne relèvent pas du capitalisme commercial « pur », comme dans certains centres lainiers de la France d'Ancien Régime dont les négociants sont issus du négoce. Cette distinction est importante, car de la continuité ou de la discontinuité entre les entrepreneurs de la proto-industrie et ceux du premier âge du capitalisme industriel peuvent découler réussites ou échecs de la transition industrielle.

En revanche, un groupe retient toute l'attention de l'auteur. Celui des « artisans de la finition » (foulonniers, tondeurs, teinturiers), dont le rôle fondamental et stratégique favorise le dynamisme de l'industrie textile pendant cette période. Leur indépendance vis-à-vis des marchands-fabricants, leur origine locale, leur état

modeste, leur mobilité sociale ascendante en s'intégrant pour certains dans la catégorie des marchands-fabricants aisés, mais aussi le *turnover* assurant leur renouvellement, expliquent l'essor du textile. Enfin, l'introduction par les Mazzoni-Pacchiani — véritables entrepreneurs schumpétériens —, d'une nouvelle fabrication, « les bonnets levantins » dont le marché potentiel s'étend sur le pourtour méditerranéen, renouvelle la structure de la production, les procès de fabrication et la main-d'œuvre. « L'innovation paraît générale, économique, technique et sociale », associant la proto-fabrique et le travail manuel dispersé à domicile. Dès lors, l'orientation nouvelle des marchés (internationaux) entraîne la dépendance des marchands-fabricants locaux aux négociants de Livourne, de la fabrique au négoce, en subissant dorénavant les aléas de la conjoncture internationale après avoir été tributaire de la conjoncture agricole régionale.

C'est précisément la conjoncture internationale liée à l'intégration de la Toscane dans l'Empire napoléonien qui va provoquer, pendant l'occupation française, la crise commerciale et les tentatives de transformation du mode de production. En effet, malgré une politique économique néo-colonialiste de l'État français freinant tout développement industriel autonome, des essais de mécanisation à l'initiative d'entreprises privées (des marchands-fabricants ?) vont être tentés. Leur échec avant la fin de la période française tient à des raisons qui ne nous paraissent pas être spécifiques à Prato : conjoncture économique défavorable (crise des années 1810-1813), blocages ou absence d'encouragement de l'État, investissement en capital fixe insuffisant. Les conséquences sont elles-mêmes classiques : arrêt de la production des bonnets levantins, faillites ou retraits des marchands-fabricants, concentration accrue, consolidation des fortunes acquises par l'investissement

foncier et immobilier (vente de biens nationaux).

Mais, contrairement à la plupart des régions de l'Ouest atlantique français dont la désindustrialisation devient irréversible, à Prato, la reprise et le renouveau s'amorcent sous la Restauration pour s'affirmer vers 1850. Encore une fois, la réorientation de la production avec l'imitation de nouveaux produits (cachemires), l'adaptation à de nouveaux marchés tout en bénéficiant de la réouverture des marchés levantins, l'adoption du coton tout en conservant la draperie mélangée, la diversification industrielle avec l'essor de l'industrie des chapeaux de paille — « proto-industrie par excellence » —, réactivent la vocation manufacturière de la ville et de son territoire rural. La concurrence de la main-d'œuvre féminine chapelière sur le marché du travail accélère la mécanisation de la filature et le travail concentré tout en prolongeant le mode de production proto-industriel dans le tissage de plus en plus masculinisé. Ainsi, ici comme ailleurs, un système mixte se substitue à l'organisation exclusivement proto-industrielle conforme au modèle de développement à la française au cours du XIX^e siècle. En revanche, la spécificité de Prato s'observe par la faible ruralisation du travail textile et la substitution du travail masculin au travail féminin aussi bien dans la filature que dans le tissage, les femmes s'adonnant à l'industrie de la paille, plus rémunératrice dans un cadre exclusivement proto-industriel et largement rural. Ces transformations, même partielles, conduisent à la constitution d'une nouvelle classe ouvrière. À cet égard, C. Maitte ne nous informe guère sur son origine pas plus que sur la continuité ou non entre proto-ouvriers et ouvriers de l'industrie moderne. Une chose semble cependant bien acquise : au cours de cette période, les transformations du mode de production et la croissance entraînent un double mouvement de renouvellement et de continuité des « entrepreneurs ». Ici, semble s'appliquer

COMPTES RENDUS

la loi des trois générations : on observe « peu de dynasties d'entrepreneurs » et ils sont « plus normands qu'alsaciens ». Là encore, les nouveaux entrepreneurs semblent d'origine modeste. Ce double mouvement se traduit par la persistance du « monde des *verlegers* qui domine toujours ».

Une nouvelle illustration de l'adaptation de Prato nous est donnée dans la seconde moitié du XIX^e siècle avec le recyclage des déchets de laine et le traitement de la laine mécanique, modifiant à nouveau la nature et la structure de la production. Prato devient ainsi la capitale des chiffons et... des chiffonniers. Fait nouveau, pour la première fois de son histoire heurtée à l'issue toujours incertaine, Prato s'affirme leader en dominant le marché de la « matière première ». Le système mixte de production persiste, associant le travail manuel féminin et le travail à la mécanique, pour le recyclage des étoffes et la filature mécanisée, et le travail masculin à bras à domicile pour le tissage, qui reste encore dominant à la fin du siècle. Y a-t-il pour autant passage décisif du capitalisme marchand au capitalisme industriel, s'interroge l'auteur ? « En 1927, le système concentré n'était pas généralisé à Prato ». Cette persistance de la proto-industrie jusqu'à l'entre-deux-guerres ne serait pas le témoignage d'une spécificité de Prato — on la retrouve dans certaines régions en France — mais l'illustration d'une révolution industrielle lente et tardive qui a néanmoins eu lieu.

Le dernier chapitre analyse le rôle de la famille — ici élargie ou complexe —, les stratégies familiales et les alliances matrimoniales. Là encore, les comportements des entrepreneurs ne nous paraissent pas spécifiques à Prato. Comme ailleurs, la famille est au cœur de l'entreprise, de son financement, de ses réseaux, de son développement, tout en assurant la reproduction sociale par l'homogamie sociale et la transmission des patrimoines. À ce propos, l'analyse de la composition

des patrimoines et la part importante du foncier et de l'immobilier donne l'occasion à l'auteur de s'interroger sur la signification de l'investissement foncier. À partir de quelques cas de marchands-fabricants aisés, ses conclusions rejoignent d'autres études sur son rôle nécessaire et non stérilisateur à l'activité productive et commerciale.

Au total, le « bricolage » et l'incertitude caractérisent l'histoire industrielle de Prato. Diversification au sein du textile et diversification des activités industrielles urbaines, longue tradition commerciale et manufacturière, investissement terrien longtemps fermé par le monopole quasi exclusif des Florentins et du clergé sur le *contado* de la ville favorisant sa vocation manufacturière, volonté d'ascension sociale par l'établissement à leur compte chez beaucoup de petits, faible concentration, bricolage technique précoce adapté à la situation locale, production de basse qualité pour des marchés segmentés et instables, gestion de la main-d'œuvre au « coup par coup », institutions locales toujours favorables, tels sont pour l'auteur les atouts de Prato, qui fondent son originalité.

Alors, la voie de développement industriel de Prato est-elle conforme aux modèles d'interprétation jusqu'ici proposés par les théoriciens du *takeoff*, de la révolution industrielle, de la proto-industrialisation et, par le concept de district alternatif, à la production de masse (Sabel et Zeitlin)¹ ? Pour l'auteur, aucun de ces modèles ne rend compte du cas de Prato, qui « échappe aux généralisations élaborées pour d'autres niveaux » et « répond à une logique propre ». Absence de *takeoff*, absence de révolution industrielle, « l'évolution de Prato est un échec relatif, d'infériorité et d'insuffisance » (p. 432), non-conformité au modèle proto-industriel, du moins tel qu'il est défini par ses promoteurs. Est-ce une question de niveau d'analyse ? Ici trop locale pour appréhender les relations économiques ? Est-ce

l'inadaptation aux modèles et, en particulier, au modèle proto-industriel ? Est-ce le refus de tout modèle pouvant servir de cadre à l'analyse historique ?

Quelques remarques peuvent cependant être avancées. En identifiant les concepts de *takeoff* et de révolution industrielle, entendus tous deux comme rupture brutale, l'auteur démontre aisément que Prato, comme partout où la transition industrielle a été réussie en France, n'a pas emprunté la voie anglaise qui fut, on le sait, unique. En revanche, on ne peut que souscrire pour Prato à l'adoption par l'auteur de la thèse révisionniste du développement économique qui rejette la problématique du retard pour retenir celle d'un développement différent (Jean Bouvier), conclusion cohérente avec la spécificité de Prato, ligne directrice de la thèse, même si, à notre avis, elle devrait être nuancée.

À propos de la théorie de la proto-industrialisation, il est assez surprenant de constater la reconnaissance du caractère urbain — ou plutôt urbano-rural — de la proto-industrie textile à Prato et ensuite, dans la conclusion, de se référer sans aucune réserve à la conception restrictive ruraliste à partir des textes de Franklin Mendels, Pierre Deyon, des historiens de l'école de Göttingen et, plus récemment, à travers le cas italien, de l'ouvrage d'Alain Dewerpe, pour démontrer l'inapplicabilité de chacun des critères de la proto-industrie au cas de Prato. Comme pour les concepts de *takeoff* et de révolution industrielle dont C. Maitte semble ignorer la remise en cause — bien qu'elle reconnaisse que ces problématiques sont aujourd'hui en partie dépassées —, les avancées concernant la théorie de la proto-industrialisation ne sont pas prises en compte ni dans sa genèse ni dans son existence historique en tant que mode de production aux rapports sociaux spécifiques — que l'auteur n'aborde guère —, ni dans sa problématique en tant que voie de passage au capitalisme industriel. Ou

si C. Maitte ne les ignore pas, c'est pour affirmer que « les tentatives pour repenser le modèle proto-industriel sont finalement assez stériles »². Si l'auteur tenait compte de ces apports, le modèle appliqué au cas de Prato ne lui paraîtrait pas aussi inadéquat, au moins sur deux points : le caractère urbano-rural à tous les stades de fabrication et non seulement au stade de la finition et de la commercialisation ; la nature de l'organisation du travail et des rapports sociaux qui ne semblent pas fondamentalement différents en ville et à la campagne. Nous n'évoquerons pas le rôle de la démographie — peu abordé — dont on sait qu'il représente pourtant une dimension essentielle de la théorie mendelsienne.

Le concept de district s'applique-t-il mieux à Prato aux XVIII^e-XIX^e siècles ? Concept forgé par les économistes et les sociologues, peut-il rendre compte d'une situation historique dont l'environnement économique n'était pas le même que celui d'aujourd'hui ? C. Maitte reconnaît à juste titre, nous semble-t-il, « qu'il est difficile d'appliquer à cette situation ancienne ce concept », même si Prato est aujourd'hui cité en exemple de district industriel ayant réussi son développement depuis la Seconde Guerre mondiale.

Finalement, l'auteur en vient à rejeter l'utilité des modèles sans vraiment faire la démonstration de leur inutilité, surtout concernant la proto-industrialisation. Ce qu'il faut rejeter, ce n'est pas l'élaboration de modèles et l'examen de leur pertinence à l'égard de tel ou tel cas particulier, mais bien le refus de la mono-causalité en sciences sociales. La proto-industrialisation comme première étape de la transition industrielle n'a jamais constitué une explication univoque, générale et linéaire de la « révolution » industrielle. Or, il nous semble à la lecture de *La trame incertaine* que Prato de ce point de vue n'est pas une exception. Reste que cet ouvrage, de lecture aisée, mais dont la « trame » est

COMPTES RENDUS

discutable, riche par l'abondance et la diversité des sources utilisées, est stimulant et ne peut qu'alimenter le débat non seulement socio-économique sur les différentes voies de développement dans les pays développés mais aussi épistémologique.

Claude CAILLY

1. Cette confrontation aux modèles, qui fait l'objet d'une grande partie de la conclusion, est reprise intégralement dans un article de Corine MAITTE, « Incertitudes et bricolages. L'industrie textile à Prato aux 18^e et 19^e siècles », *Annales HSS*, 52-6, 1997, pp. 1275-1303.

2. *Ibid.*, p. 1294, n. 80.

Liliane HILAIRE-PÉREZ, *L'invention technique au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, « L'évolution de l'humanité », 2000, 443 p.

Ce livre s'inscrit à la fois dans le courant actuel du renouveau de l'histoire des sciences et des techniques (dont l'auteure est une figure active) et dans le mouvement plus large de réévaluation de ce qu'il est convenu d'appeler la « première révolution industrielle ». Les études récentes ont en effet balayé les anciennes visions du « décollage » économique et réinscrit les bouleversements techniques dans l'horizon plus large de leurs appropriations et usages multiples. Liliane Hilaire-Pérez a fait le choix judicieux de l'histoire comparée. En rouvrant le dossier de la concurrence franco-anglaise (ce que le titre du livre n'indique pas), elle écarte la vieille historiographie des croissances comparées et nous invite à sortir de la vision héroïque de l'invention technique, au profit d'une compréhension des conditions socio-institutionnelles d'émergence de celle-ci. S'appuyant notamment sur les travaux de Christine Mac Leod, qu'elle prolonge¹, elle s'attache à restituer toutes

les données constitutives de la création inventive de part et d'autre de la Manche : milieux sociaux, univers techniques, pratiques artisanales, crédit institutionnel (relations avec l'État et les instances académiques ou scientifiques), etc. L'analyse se concentre essentiellement sur la manière dont l'invention est avaisée et l'inventeur reconnu dans ses droits. Autrement dit, quelles étaient, avant l'instauration du brevet, les conditions juridiques d'exploitation économique d'une invention par son auteur ? En France, le mérite et la sanction académiques distinguent l'inventeur ; en Angleterre, la loi du marché prévaut, et seul le recours au tribunal permet de triompher des usurpations.

La démonstration établit clairement les filiations des deux modèles. En matière de droit des inventions, l'héritage européen est double. Dès 1474, l'État vénitien accordait un monopole d'exploitation de dix ans aux inventeurs, pourvu que soit démontrée l'utilité de leur trouvaille pour la Cité et que la teneur en soit communiquée au Sénat. Le système français des privilèges royaux hérite largement du modèle vénitien : l'octroi d'un privilège a valeur de certification, puisqu'il est soumis à un examen préalable par des experts, qui disent l'efficacité et l'utilité du procédé ou du produit ; il a aussi valeur de récompense, dans une logique de service qui voit l'inventeur comme enrôlé au service de l'État qui le distingue. De sorte qu'« inventer, c'est un peu entrer au service de l'État » (p. 72). L'expertise académique ainsi mobilisée pour faire la preuve de la novation et de l'utilité donne à l'administration royale la légitimité de la science. Inversement, l'inventeur peut se parer du crédit de l'onction étatique pour mieux faire fructifier son monopole.

Le second modèle fondateur est celui de la Maison de Salomon qui, dans l'idéal de vulgarisation optimiste proposé par Francis Bacon vers 1600-1620, devrait unir savants, lettrés et artisans, travaillant de conserve au bénéfice du bien commun : il n'est pas question alors pour l'État de

garantir un quelconque monopole d'exploitation, ni de certifier la valeur de l'invention. De fait, en Angleterre, toute idée de certification administrative est écartée : le système des *patents* prévoit simplement le dépôt de l'invention, sans aucun examen ni, *a fortiori*, jugement d'utilité. Il s'agit simplement de garantir la paternité et donc la propriété de la découverte. Dans une logique individualiste et jusnaturaliste, le système anglais considère l'inventeur seul responsable de son titre et de l'exploitation de l'invention ; son unique protection est d'ordre judiciaire. Mais l'enregistrement par l'obtention d'une *patent* est très coûteux (£ 100, soit 2 400 livres tournois, plus les frais de deux mois de séjour à Londres pour faire les démarches). C'est donc une logique de marché qui s'impose ici, et il s'agira pour l'inventeur de rentabiliser son investissement, tout en le défendant le cas échéant devant les tribunaux contre ses concurrents, imitateurs ou contrefacteurs.

À côté des *patents*, il existe cependant une procédure de reconnaissance publique et de gratification des inventeurs, par les actes privés du Parlement : ce système se rapproche à la fois de l'idéal baconien (l'inventeur récompensé comme serviteur du bien commun) et du modèle de gratification français — mais il est vrai que le livre en parle peu. Parallèlement, des sociétés, comme la Society of Arts de Londres, créée en 1754, offrent aux inventeurs d'autres formes de distinction et de crédit, indépendamment de l'administration ou des élites de la science académique.

Rien de tel en France, où l'inventeur doit passer sous les fourches caudines de l'expertise savante et de la requête administrative. Pour autant, et c'est là un apport essentiel du livre, L. Hilaire-Pérez montre que les privilèges eux-mêmes n'échappent pas à la logique de marché. Il faut en effet rompre avec les lectures libérales simplistes qui ne voyaient dans le privilège, en matière économique, qu'un monopole funeste, faisant obstacle au pro-

grès. Cette vulgate ancienne, du reste, permet mal d'expliquer pourquoi le nombre de privilèges exclusifs distribués s'est accru dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, alors que les libéraux pesaient plus fortement au sein du gouvernement royal. Tout tient en fait aux modalités et aux usages de ces privilèges exclusifs (durée, portée effective, etc.) : ceux-ci s'inscrivent bien dans un jeu concurrentiel, et doivent être analysés en termes de ressources institutionnelles, dans un contexte d'incertitude et de concurrence où il faut jouer de tous les appuis disponibles. On retrouve ici les réévaluations en cours quant aux mécanismes de normes et de confiance, quant aux attentes institutionnelles et réglementaires des praticiens, en quête de sécurité et de protection².

Car le système des privilèges n'est nullement figé, et le livre montre les successifs « usages éclairés de l'exclusif ». Sans doute l'exclusivité du monopole heurte-t-elle à la fois les partisans de la liberté économique et ceux qui voient l'invention comme un bien commun de la communauté. Mais comment permettre à l'auteur de profiter de son invention ? Seule la logique de la récompense offre la voie d'un compromis viable. La déclaration royale de 1762 dessine les contours d'un privilège exclusif limité à quinze ans, non cessible aux héritiers ni aux associés de l'inventeur, et considéré comme la récompense pour service rendu à l'État. L'invention n'est donc pas appropriée personnellement (car c'est au bout du compte le public qui possède un droit naturel sur l'invention, produit différé des travaux cumulés de toute une lignée de prédécesseurs) et, néanmoins, l'inventeur peut rentabiliser son investissement pendant une durée raisonnable. Le privilège est bien « la forme particulière de la liberté sous l'Ancien Régime », selon le mot de Jean-Pierre Hirsch : dès lors, les libéraux du Bureau du commerce sont prêts à multiplier les monopoles... au nom de la concurrence, et sous couvert d'une logique de service.

COMPTES RENDUS

Les dernières années de l'Ancien Régime voient cependant ce compromis évoluer. Intégrée par les acteurs comme une banale ressource institutionnelle dans la compétition économique, l'exclusivité perd de plus en plus son caractère de récompense. C'est que la certification étatique a changé de sens : désormais, « l'invention est moins jugée qu'enregistrée » (p. 254). L'examen préalable recule au profit du simple dépôt, le test sert moins à estimer l'utilité de l'invention qu'à l'identifier. Bref, l'État devient moins l'ordonnateur de la valeur que le gardien des droits du créateur (en même temps que de la sécurité de tous, en garantissant l'innocuité et la salubrité du produit ou du procédé, cependant). De sorte que le système du privilège n'a nullement empêché un rapprochement de fait avec le système anglais des *patents*, quand bien même ce serait encore la reconnaissance de l'invention par l'État, et non le droit naturel de l'inventeur, qui fonderait sa propriété et sa capacité à faire valoir juridiquement une paternité. En France, l'invention a d'abord été reconnue comme un capital, avant que d'être considérée comme une propriété de droit naturel, observe à juste titre l'auteure.

La lecture devient un peu ardue quand le livre aborde les aspects juridiques ou philosophiques du statut de l'invention ; la langue parfois abstraite est exigeante. On peut regretter que ne soient pas davantage dépeintes les origines sociales des inventeurs (dans la mesure où les sources le permettent). Mais il est bien établi que la comparaison franco-anglaise peut être faussée, si l'on n'y prend garde : le coût des *patents* est tel que seule apparaît l'élite fortunée des inventeurs ; on n'y voit pas les artisans. Il est vrai que le livre se veut plus une histoire de l'invention, dans le contexte institutionnel de sa reconnaissance, que des inventeurs en eux-mêmes. À ce titre, il tient parfaitement ses promesses. Mais l'éditeur ne semble avoir autorisé ni tableaux ni graphiques ; et il n'a guère porté attention aux notes qui, dans les chapitres 5 et 7, sont malencontreusement en partie décalées. Quelques points restent obscurs, comme le

climat de spéculation ou « affairisme », souvent invoqué, mais guère expliqué (alors même que l'historiographie anglaise est en train de réviser à la baisse l'importance de la crise du Bubble Act). De même, la reconstitution de quelques trajectoires d'inventeurs passés d'un pays à l'autre aurait permis de faire mieux encore sentir l'écart initial entre des univers dans lesquels les champs institutionnels, comme le montre bien le livre, sont différemment structurés.

Reste que cet ouvrage très riche, appuyé sur une véritable connaissance des archives, invite à prolonger l'interrogation ouverte sur l'histoire comparée de la propriété intellectuelle dans les deux pays, entre droit positif et droit naturel.

Philippe MINARD

1. Christine MAC LEOD, *Inventing the Industrial Revolution. The English Patent System, 1660-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

2. Voir Jean-Yves GRENIER, *L'économie d'Ancien Régime. Un monde de l'échange et de l'incertitude*, Paris, Albin Michel, 1996, chap. 3 ; Jean-Pierre HIRSCH, *Les deux rêves du commerce. Entreprise et institution dans la région lilloise, 1780-1860*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1991, ou Jean-Pierre HIRSCH et Philippe MINARD, « Laissez-nous faire et protégez-nous beaucoup : pour une histoire des pratiques institutionnelles dans l'industrie française, XVIII^e-XIX^e siècles », in L. BERGERON et P. BOURDELAIS (éds), *La France est-elle douée pour l'industrie ?*, Paris, Belin, 1998, pp. 135-158.

Leonard N. ROSEN BAND, *Papermaking in Eighteenth-Century France. Management, Labor and Revolution at the Montgolfier Mill, 1761-1805*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2000, 210 p.

Les manufacturiers français de la papeterie ont dû faire face, au XVIII^e siècle, à la redoutable concurrence des fabricants hollandais qui emportèrent de nombreux

marchés grâce à la qualité de leurs productions. Certains, comme les Montgolfier, ont cherché à répondre à ce défi technique et commercial par la promotion d'un nouveau modèle productif qui s'affranchirait moins de la réglementation colbertienne de 1671 que du conservatisme des ouvriers papetiers. Le bel ouvrage de Leonard N. Rosenband, remarquablement écrit et documenté, raconte l'histoire de cette difficile tentative, sans négliger les indispensables aspects techniques dont la présentation constitue l'un des points forts de cette recherche.

La manufacture de papier des Montgolfier (manufacture royale en 1783), répartie sur plusieurs sites dont le plus important était celui de Vidalon-le-Haut, en Ardèche, était de relativement grande taille puisque en 1781 elle disposait de plus de vingt cuves quand la grande majorité des entreprises n'en possédait qu'une ou deux. Producteurs d'un papier de bonne qualité pour les artistes, les architectes, les compositeurs de musique ou la correspondance, leur manufacture jouissait d'une forte réputation. Les Montgolfier étaient aussi des industriels ambitieux et volontiers visionnaires, proche de l'esprit technique des Lumières. Jean-Pierre Montgolfier écrivait ainsi en 1780 : « Je prévois que nous serons capables de trouver de nouvelles machines pour simplifier le travail, de nouveaux procédés pour le perfectionner et finalement réduire à un calcul toutes les opérations [de fabrication du papier] ». La papeterie, traditionnellement moins soumise aux réglementations que d'autres secteurs, était propice à la mise en pratique de cette philosophie. Dans les faits, les gardes jurés trouvaient le plus souvent portes closes lors de leurs visites, quand ils ne subissaient pas des traitements plus graves, et les règlements comptaient moins que les exigences des commanditaires car la vraie loi du papetier, aimait à rappeler les manufacturiers, était bien celle du client. Et, dans ce domaine, la force des papetiers hollandais était redoutable, en particulier grâce à une

invention technique perfectionnée dans les années 1670, le pilon hollandais, qui permettait de produire beaucoup de rames, à la différence des moulins français, et de bonne qualité, comme le fameux papier *pro patria* qui fut le modèle et l'obsession des Montgolfier. C'est d'ailleurs pour percer le secret de sa fabrication que le Bureau du commerce envoya Desmarest en Hollande en 1768. Des copies de ses rapports ont circulé dans la France entière grâce aux intendants et ont été lus par les fabricants sans pour autant que ces derniers se soient laissés séduire par le système hollandais, trop compliqué. Mais les Montgolfier, hommes des Lumières et de la science appliquée, voulurent essayer, et Desmarests leur envoya un technicien, Jean-Guillaume Écrevisse, pour qu'il installe à Vidalon-le-Haut des moulins hollandais. Par expérience, pensait Écrevisse, la perfection de l'art du papetier tenait moins dans l'habileté des ouvriers que dans l'efficacité des machines.

La principale difficulté pour implanter cette nouvelle technique tenait aux résistances ouvrières. Les ouvriers papetiers formaient des dynasties pratiquant « un exclusivisme quasi tribal » et contrôlant *de facto* le marché du travail. Ainsi, en Auvergne, un fils de paysan devait payer trois à quatre fois plus cher l'apprentissage qu'un enfant d'ouvrier papetier. Activité saisonnière, l'industrie de la papeterie obligeait les ouvriers à être souvent sur la route, ce qui favorisait l'initiation des jeunes aux rites et traditions du métier, conférant aux quelque trente cinq mille ouvriers papetiers la réputation d'être ingouvernables. Les Montgolfier se voulaient au contraire seuls à décider qui embaucher ou licencier. En 1781, l'opposition des ouvriers expérimentés atteignit son paroxysme quand ils refusèrent de continuer à travailler à Vidalon-le-Haut. Les Montgolfier saisirent cette occasion pour établir d'autres relations de travail. Recrutant de la main-d'œuvre locale en dehors des dynasties d'ouvriers papetiers, ils voulurent remplacer ces derniers par

COMPTES RENDUS

un nouveau type de travailleurs : des employés, soumis aux règles dictées par l'employeur. Leur objectif n'était pas de se passer de la compétence ouvrière traditionnelle par l'introduction d'une nouvelle division du travail, mais à la fois de démystifier cette compétence et l'indépendance qu'elle conférait et de réduire les solidarités entre travailleurs par la création d'un milieu stable et permanent d'ouvriers individualistes et obéissants. Le recrutement devenait dès lors une affaire importante et, avant d'embaucher quiconque, les Montgolfier regardaient de près le certificat de congé et s'informaient des antécédents et des liens familiaux du candidat. Leur préférence allait vers ceux qui n'avaient aucune relation avec le milieu et ses habitudes. De plus, le recrutement se faisait souvent sur une base familiale, ce qui facilitait l'obtention d'informations, la fidélité à l'entreprise et le contrôle des plus jeunes engagés. Une fois recruté, chaque ouvrier avait un carnet sur lequel étaient inscrits ses payes successives, ses dettes ainsi que les « usages de la maison », sorte de règlement intérieur qu'il s'engageait à respecter. La fixation des salaires allait dans le même sens d'une individualisation de la relation aux patrons, car les Montgolfier se sont efforcés de ne pas payer selon des tarifs uniformes mais en fonction de la performance de chacun. La discipline intérieure était précise, avec une interdiction de jurer ou de boire excessivement et une obligation de respecter les horaires, l'une des grandes difficultés des manufactures regroupées de cette époque étant d'imposer une intensité de travail continue : d'où la mise en place d'un système de quotas négocié avec les ouvriers pour les inciter à travailler plus régulièrement. La figure de l'employé que les Montgolfier s'efforçaient de dessiner devait être bien persuadée que son intérêt personnel et celui du patron étaient les mêmes, selon un dogme dont les fondements théoriques étaient en voie d'être posés par l'économie politique libérale.

Les résistances et les dysfonctionnements furent nombreux et, si l'auteur les met en évidence à de multiples reprises, on regrettera seulement qu'il n'ait pas pris le parti de les étudier pour eux-mêmes. La rupture technologique voulue par les Montgolfier était en fait assez limitée. Ils ont, en réalité, toujours été dans la dépendance au moins partielle des ouvriers compétents, qui ont pu imposer des compromis. La fabrication du papier n'était pas encore devenue une science appliquée et le savoir empirique des artisans restait essentiel à la fabrication. Par ailleurs, le recours à une main-d'œuvre étrangère au métier a diminué la qualité du travail et du papier, source de difficultés pour écouler la production. Lorsque Canson, vers 1820, reprit en main l'activité, il mécanisa vraiment la fabrication, suite inévitable de ce rêve impossible des Montgolfier de transformer les hommes en machines.

Ce livre est important, car il rend compte, de façon subtile et détaillée, d'une tentative pour partie ratée de créer un ouvrier d'un type nouveau. L'expérience des Montgolfier en apprend cependant beaucoup sur les relations de travail à cette période charnière pour l'histoire industrielle qu'est la fin du XVIII^e siècle. Il s'inscrit dans la lignée des travaux importants, comme ceux de Michael Sonenscher, qui font comprendre la complexité des mondes du travail dans la société d'Ancien Régime.

Jean-Yves GRENIER

Anne-Françoise GARÇON, *Mine et métal, 1780-1880. Les non-ferreux et l'industrialisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, 276 p.

Comme le rappelle Denis Woronoff dans sa préface à cet ouvrage, les non-ferreux ont longtemps été le parent pauvre de l'histoire de l'industrie française.

Spécialiste d'histoire de l'innovation, Anne-Françoise Garçon comble indiscutablement une lacune, et le fait avec finesse et brio, de sorte que les enseignements de son travail dépassent largement l'approche sectorielle de la métallurgie. Ils intéresseront tous les auteurs préoccupés de l'histoire sociale du changement technique.

Travaillant à partir de sources diversifiées (séries F 14 et AQ des Archives nationales, dépôts départementaux, archives de l'École des mines, principales revues d'ingénierie du XIX^e siècle), A.-F. Garçon remet d'abord en question l'idée d'une innovation née dans les secteurs nobles, la sidérurgie et le textile, et diffusée vers les secteurs industriels de moindre importance. Elle montre que l'industrie du cuivre et du plomb était au contraire en avance, dans l'Angleterre et la France de la fin du XVIII^e siècle, pour l'utilisation du coke et du four à réverbère. Le savoir-faire technique accumulé bénéficia à la sidérurgie du fer. Le cas des Blumenstein et des deux frères Frèrejean, qu'avait déjà étudié Pierre Léon, est l'illustration de ces passerelles (lancement du premier haut fourneau français au coke, en 1819). Le puddlage, technique centrale de la première industrialisation permettant la décarburation de la fonte, doit également beaucoup, selon l'auteur, au procédé du brassage des matières en fusion qui était d'usage dans la fonte du plomb. Enfin — c'est un point plus connu, depuis les planches de l'*Encyclopédie*, mais pas forcément toujours souligné — le laminage faisait partie du patrimoine technique du plomb depuis le XVIII^e siècle. Il s'associait souvent, après 1770, au moteur hydraulique ou à la machine à vapeur, ce qui plaçait, vu la demande croissante de la Marine et du bâtiment, pour des établissements de grande taille (en effectifs comme en investissement), bien éloignés de l'atelier où le plombier coulait traditionnellement le métal. D'entrée de jeu, il s'agissait donc pleinement d'un secteur industriel,

qui aborda comme tel le XIX^e siècle. Le laminage du zinc en tira parti, plus tard.

L'histoire des techniques n'est pas conçue ici comme désincarnée, mais elle est au contraire réinsérée dans l'étude des réseaux savants et d'affaires qui propagent l'innovation, et surtout rattachée à l'étude des débouchés, du regard et des attentes de la clientèle. A.-F. Garçon montre combien le chercheur a intérêt à faire l'histoire de ces « choses banales » (Daniel Roche) que sont les ustensiles de cuisine et les conduites d'eau, et de leurs usages. La façon dont le zinc s'imposa, après 1830, comme un « nouveau » métal, au sein des non-ferreux, est riche d'enseignements à cet égard. Longtemps critiqué comme un pâle substitut du plomb ou du fer blanc, le matériau connut une vogue étonnante et, s'il ne parvint pas à s'imposer durablement dans la tuyauterie ou la coutellerie, il se fit reconnaître grâce à sa légèreté et à son faible coût comme l'élément indispensable pour la couverture des toits de la ville industrielle : immeubles de rapports, mais aussi gares, entrepôts et édifices de prestige. Car cette bataille se gagna à grands coups de pamphlets, de mémoires, et d'opérations de promotion comme la couverture des principaux palais de Berlin et de la cathédrale de Liège. Banquiers, concessionnaires, tuiliers, ferblantiers et couvreurs intervinrent dans ce débat où s'équilibraient difficilement des intérêts par trop contradictoires.

L'auteur réussit également à rendre sensible la dimension européenne des dynamiques de l'innovation dans les non-ferreux. L'Angleterre et la Silésie sont les principaux foyers d'innovation, au début du XIX^e siècle, avant que la Belgique, la France et parfois la Suède ne prennent le relais. Une véritable communauté de savants et d'ingénieurs scrute les expérimentations, évalue sans cesse les procédés, non sans que les institutions académiques interviennent. L'internationalisation des entreprises fut donc précoce, le cas le plus spectaculaire étant celui de la Vieille-Montagne, opérateur vorace du

marché du zinc qui avait des unités d'extraction ou de production hors de Belgique dès le milieu du XIX^e siècle.

La géographie industrielle est également mise à contribution par l'étude des non-ferreux. D'une part, l'industrialisation régionale française de la première moitié du XIX^e siècle se trouve revisitée, avec l'importance, pour le plomb, du pôle armoricain (Pont-Péan, Huelgoat) et du pôle auvergnat (Pontgibaud) que l'auteur met en évidence. Pour le zinc, ce sont soit les richesses du sous-sol en blende (minerai), soit la proximité des ressources houillères qui furent déterminantes, ainsi dans le complexe de Viviez (Aveyron), localisé à proximité du bassin de Decazeville. Mais, d'autre part, les non-ferreux semblent avoir joué un rôle pionnier en matière de littoralisation des activités de transformation, bien avant que le phénomène ne touche la sidérurgie. Le rôle de l'Espagne, principal fournisseur de minerai à la fin du XIX^e siècle (avec la Sardaigne), y a contribué fortement, donnant quelques-uns de leurs équipements industriels modernes les plus importants à des ports méditerranéens comme Carthagène, Barcelone, Marseille et Athènes.

Le lien entre l'essor de la métallurgie de l'aluminium, dans les années 1880, les savoir-faire et les capitaux accumulés depuis près d'un siècle par le plomb, l'argent et le dernier venu, le zinc, comptent parmi les questions peu explorées par le livre. Sans doute la synthèse donnée récemment par Ivan Grinberg et Florence Hachez-Leroy interdisait-elle à l'auteur de trop s'étendre sur ce sujet, marginal dans sa problématique et dans sa chronologie. À travers le cas de l'usine à zinc de La Pise, l'étude du triangle industriel gardois (La Grand' Combe, Salindres, Alès) montrait cependant le potentiel d'intégration entre les technologies des différents métaux non-ferreux, et l'imbrication de leurs structures entrepreneuriales, stimulées par le PLM et par le capitalisme lyonnais, ceci dès les années 1840. Dans le dernier tiers du siècle, le cas des Produits

Chimiques d'Alais et de la Camargue aurait montré, de même, combien ces facteurs favorisèrent le passage à l'industrialisation de l'aluminium électrolytique.

Les questionnements concernant les « modèles » de l'industrialisation auraient pu également être davantage développés par le livre. Curieusement dépourvu d'une conclusion, celui-ci se termine en effet un peu en queue de poisson, et certaines perspectives restent inexploitées. À côté de la remise en cause réussie de la prépondérance technique et de l'antériorité de la « grande » industrie (et des coups portés aux notions de *secteurs moteurs* ou d'*industrie industrialisante* qui lui sont liées), n'y avait-il pas matière à un dialogue plus poussé avec les modèles de la « petite » industrie ? Cela nous paraît possible à travers les modalités de perfectionnement des procédés industriels du plomb et du zinc, où l'expérimentation des ateliers paraît égale en dignité à la recherche savante, où les procédés les plus anciens conservent parfois une viabilité (ainsi le plomb coulé et le plomb moulé), et à travers la relation que le développement des non-ferreux entretient avec l'accès à des marchés-niches, soigneusement prospectés et défendus. D'autres éléments, bien entendu, vont dans un sens tout opposé, notamment le rôle des banques (Péreire, Talabot, Seillière, pour la France), omniprésentes dans le financement du secteur, de l'extraction au laminage. D'autres, enfin, demanderaient des recherches complémentaires : on ne voit pas clairement si les *modus operandi* propres aux non-ferreux ont permis l'émergence d'une main-d'œuvre dotée d'une identité professionnelle assez solide (ni *a fortiori* si elle a pu se reproduire dans le temps), face aux omniprésents ingénieurs. Le cas de la Vieille-Montagne, seul évoqué dans le livre, n'est pas forcément le plus représentatif : les énormes sites de production comme celui d'Angleur ont engendré un paternalisme d'entreprise bien connu des historiens, afin de retenir sur place une

main-d'œuvre du zinc très qualifiée, mais s'agissait-il de la règle ou de l'exception ?

Ces remarques n'ôtent rien à l'intérêt et à l'érudition soignée de ce travail, qui donne une belle illustration de ce que peut être une histoire de l'innovation intelligente et maîtrisée, et qui ouvre de multiples pistes de réflexion sur les voies de l'industrialisation française et européenne. Ajoutons que l'ouvrage est édité d'agréable façon — bien qu'on puisse regretter une mise en page en double colonne, qui nuit à la lisibilité — et enrichi d'une très précieuse illustration. Il faut souligner l'effort accompli par les Presses universitaires de Rennes à cet égard.

Nicolas BOURGUINAT

Jean-Marie CHANUT, Jean HEFFER, Jacques MAIRESSE, Gilles POSTEL-VINAY (avec la collaboration de Frédéric Boccara, Pierre Sicsic, André Straus, Patrick Verley), *L'industrie française au milieu du XIX^e siècle. Les enquêtes de la Statistique générale de la France*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2000, 215 p.

L'ouvrage se propose fondamentalement d'offrir un instrument de travail, sur la base des données recueillies par les autorités à l'occasion des deux grandes enquêtes, déjà publiées¹, de 1839-1847 et 1860-1865, à ceux qui s'occupent de l'industrialisation française au XIX^e siècle. Certes, cette préoccupation de l'État français de connaître ses propres potentialités industrielles n'était pas nouvelle — on rappellera dans ce sens les efforts de Colbert à l'époque de Louis XIV — mais il est vrai qu'il faudra attendre le début du XIX^e siècle pour assister à un nouvel élan de la statistique en France². D'où le rôle et l'importance de ce premier effort de compréhension et de représentation du phénomène industriel par la bourgeoisie conquérante.

L'originalité de l'approche est non seulement d'avoir comparé ces données avec d'autres sources, comme les statistiques de l'administration des mines, les recensements de la population, les enquêtes agricoles, mais surtout de les avoir transposées sur CD-Rom, afin d'en permettre une lecture rapide et croisée. En effet, ce travail de comparaison s'avère d'autant plus essentiel que la pluriactivité et l'industrie rurale étaient encore, au milieu du XIX^e siècle, largement connectées au système industriel, si bien que tout programme de définition des figures professionnelles se heurte au fait qu'une main-d'œuvre industrielle seulement se constituait très lentement. On sait bien, du reste, après tant de réflexions sur les systèmes flexibles et la protoindustrialisation, que le système de fabrique et l'industrie moderne ne suivirent pas un chemin linéaire et que, au contraire, on doit prendre en compte la permanence d'un travail dispersé dans les campagnes comme dans les mines et la vitalité d'une industrie du luxe telle que la soierie lyonnaise.

L'administration s'en rendit bien compte lorsqu'elle dut élaborer, tant pour la première statistique que pour la deuxième, des classifications sociales qui puissent rendre compte du statut des employés : ouvriers qui travaillaient exclusivement pour une maison, ou pour plusieurs patrons ; à la journée ou à la tâche ; hommes ou femmes, enfants (garçons ou filles) distingués par classes d'âge. Le problème de l'élaboration d'une nomenclature satisfaisante se posa aussi pour le classement des établissements, choix qui fut différent pour les enquêteurs de la Statistique de 1839 et pour ceux qui élaborèrent la Statistique de 1860. Si les premiers distinguèrent la production industrielle sur la base des matières premières (animale, végétale, minérale), les seconds regroupèrent les industries en seize branches, comprenant l'industrie textile et extractive, le cuir et le bois, l'alimentation, le luxe, le plaisir, etc. Les

COMPTES RENDUS

auteurs ont également exposé leur système de classification, afin de rendre compte à la fois de la disparité dans la collecte des données et de la nécessité de les transférer sur ce nouvel instrument informatique qu'est le CD-Rom. Il faut dire que les variables choisies (nombre des ouvriers — moins ou plus de cinq cents — arrondissements, départements, salaires, matières premières, moteurs, valeurs locatives, compagnies et manufacturiers) répondent bien à l'intérêt des chercheurs (les chapitres 2 et 9 illustrent au mieux ces problèmes de classement et d'utilisation des données). Si, parfois, on éprouve l'impression que la statistique, très poussée, est prise comme un but en soi, cela n'arrive que lorsque les auteurs, mus par un fort sens critique, cherchent la précision à tout prix. Pourtant, on souligne fréquemment que les données ne sont pas toujours fiables : jusqu'à quel point les industriels ont-ils répondu avec soin aux questionnaires et rempli avec sincérité les bulletins distribués par les autorités ? Tout cela pris en compte, le cadre général de l'industrie française — souligné avec raison les auteurs — apparaît avec une clarté suffisante et constitue un bon point de départ pour des études plus poussées sur les différents aspects de tout procès d'industrialisation. Ainsi arrive-t-on à cerner l'évolution des salaires industriels et le poids que ceux-ci exerçaient sur le système industriel, problème fortement ressenti par les autorités qui devaient affronter, à l'occasion de la première enquête, la question sociale, et, lors de la deuxième, la nécessité de tester la capacité de l'industrie française à faire face à la concurrence anglaise.

Objectifs et méthodes mis à part, les résultats que tirent les auteurs de ces sources statistiques confirment toute une série d'acquis. D'abord la prépondérance du salaire agricole sur celui gagné à l'intérieur de la fabrique. Ensuite, l'évolution saisonnière des salaires agricoles par rapport à ceux de l'industrie, permettant enfin de bien entrevoir le *trend* des salaires jour-

naliers (ces derniers constituant la règle en France, à l'inverse de l'Angleterre où les salaires hebdomadaires et annuels s'affirmaient déjà) dans les différentes branches industrielles.

Le poids des secteurs classiques de la révolution industrielle (sidérurgie, coton, laine, soie, verrerie, sucreries) n'en est pas moins éclairé par cette approche, même si chaque secteur mériterait une étude plus approfondie. Mais les grandes lignes de l'évolution sont clairement présentées. D'abord le développement, lent pourtant, du secteur cotonnier, autant par la concentration géographique des ouvriers (tableau 7.4) que par le nombre moyen d'ouvriers dans les établissements (tableau 7.8). En regardant à la taille de ces derniers, si l'on s'en tient aux établissements de grande taille, il y aurait même eu une diminution de la concentration ouvrière dans l'ensemble des arrondissements, passant d'un chiffre moyen de 125 ouvriers en 1839-1847 à 90 en 1860-1865. Il est vrai cependant que, parmi les industries textiles de taille moyenne, les cotonneries jouaient un rôle pionnier dans l'industrialisation : on enregistre 204 682 unités dans la première enquête et 247 666 dans la seconde. L'importance du travail de la soie dans le cadre de l'industrie française est confirmée, même si ce textile se diffuse surtout par le biais des établissements moyens (outre les petits laboratoires et les ateliers à domicile) : 31 451 ouvriers en 1839-1847 et trois fois plus en 1860-1865, soit 94 589. Le travail de la laine reste quand même à la deuxième place, après le coton et avant la soie, avec 118 502 et 135 897 ouvriers (tableau 7.9). Si la sidérurgie connaît un élan non négligeable (le nombre d'ouvriers par établissement de taille moyenne augmenta de 54 à 100 entre les deux enquêtes, donc plus que dans le secteur cotonnier), le plus remarquable reste dans le cas français l'affirmation de la sucrerie, dans des unités de production moyennes (139 ouvriers) et dans un autre secteur généralement peu étudié, la verrerie. Le travail du verre,

accompli, comme le coton, dans des unités de production de taille élevée, enregistrait un nombre moyen d'ouvriers de 119 en 1839 et de 174 (beaucoup plus que le coton même) en 1860.

Les données exposées ouvrent une autre piste : celle de la localisation des activités industrielles. L'historien peut donc d'une part connaître la mobilité de la force de travail, d'autre part la présence mais aussi la disparition, d'une date à l'autre, des différentes productions, et ce au niveau géographique le plus fin que les données permettent d'enregistrer, l'arrondissement. La productivité du travail et la valeur ajoutée, relativement aux salaires distribués et aux coûts des matières premières et des combustibles, n'est pas la dernière question que l'exploitation de cette source permette d'explorer. Dans ce but, les auteurs se réfèrent à des instruments d'analyse de l'économie contemporaine, comme ceux de « consommation intermédiaire » et d'« excédent brut d'exploitation ». Pourtant, n'est-ce pas aller trop loin dans le maniement de sources du XIX^e siècle, dont la nature échappe à une analyse aussi contemporaine ?

Salvatore CIRIACONO

1. *Statistique de la France. Industrie*, Paris, Imprimerie Royale, 1847-1852, 4 vols ; *Statistique de la France : Industrie. Résultats généraux de l'enquête effectuée dans les années 1861-1865*, Nancy, Berger-Levrault, 1873.

2. Michel VOLLE, *Histoire de la statistique industrielle*, Paris, Economica, 1982.

Noel WHITESIDE et Robert SALAIS (éds), *Governance, Industry and Labour Markets in Britain and France*, Londres-New York, Routledge, 1998, xi-295 p.

Cet ouvrage collectif affiche plusieurs ambitions intellectuelles de taille ; du point de vue de l'historiographie, les auteurs souhaitent revisiter la transforma-

tion de l'économie industrielle en France et en Grande-Bretagne vers le milieu du XX^e siècle. Sous-jacent à cet objectif, est un enjeu analytique plus important encore : dépasser l'opposition cognitive entre l'État et le marché, partagée par la plupart des approches historiographiques aussi bien qu'économiques. Les auteurs montrent la manière dont ces éléments se définissent mutuellement dans les perceptions aussi bien que dans les pratiques des agents de l'époque. Cette approche est mise en valeur à plusieurs niveaux. Tout d'abord, est clairement établi le fait que l'État est composé d'éléments hétérogènes : départements, bureaux, individus, porteurs d'ambitions différentes. De ce fait, parler de « politiques économiques » au sens commun du terme, à savoir de mesures adoptées afin d'atteindre des objectifs donnés, n'a guère de sens. Plusieurs chapitres exposent comment les objectifs en amont, leur réalisation en aval, sont définis par l'interaction entre les différents bureaux concernés, ainsi que par les réactions des agents économiques privés. Plutôt que des politiques économiques appliquées au marché, nous trouvons donc des perceptions différentes du rôle de l'État et des principales catégories économiques (salaire, productivité, etc.).

Une grande partie des contributions démontre que les agents particuliers, eux non plus, n'agissent pas comme la théorie économique orthodoxe l'indique, c'est-à-dire selon une rationalité pré-déterminée. Au contraire, les expériences cumulées conditionnent les anticipations et les comportements économiques et permettent de rendre compte de l'éventail des choix et des bifurcations. Plusieurs convergences sont possibles, sur la base des conventions entre les acteurs, qui portent précisément sur la signification des catégories mobilisées (productivité, travail, etc.) et en particulier sur le rôle de l'État.

Par ce biais, certains acquis traditionnels de l'historiographie économique sont remis en question ; par exemple, Michel Margairaz montre que le dirigisme français

COMPTES RENDUS

est bien plus ancré dans le jeu du marché que ce que l'on affirme d'habitude, le « compromis républicain » étant à la base des entreprises d'État jusqu'au moins à la Seconde Guerre mondiale. Inversement, Jonathan Zeitlin, Nick Tiratsoo et Noel Whiteside rappellent que le prétendu « libéralisme » anglais est inclus dans un cadre étatique. N. Whiteside démontre que les tentatives de « moderniser » le secteur public doivent prendre en compte plusieurs éléments : la manière dont les objectifs sont définis, puis les tentatives de mise en pratique et les réactions des agents concernés. James Gillespie pointe ce même processus à propos des politiques visant à réglementer les ateliers londoniens et dans la définition du salaire minimum. J. Zeitlin souligne, quant à lui, que les notions de productivité et d'*american system* ont été diversement interprétées par les différentes administrations, syndicats et responsables politiques. Ce phénomène a conditionné la manière dont la *governance* a été conçue, puis appliquée par l'administration et ressentie auprès des entreprises. De manière quelque peu traditionnelle, dans sa conclusion l'auteur renvoie ces différences à celles existant dans la structure des coûts des entreprises et à la dynamique des marchés. Cet aspect est parfaitement développé dans l'article de Roy Mankelov et Frank Wilkinson. Les auteurs contestent l'idée d'un marché du travail unique, fonctionnant de manière semblable partout en Angleterre. Ils prennent à cette fin en considération trois secteurs (l'industrie métallurgique ; les chantiers navals ; les docks) et montrent que le fonctionnement et la définition même du marché du travail dépendent des structures productives et organisationnelles, des techniques de production, de l'interprétation et de l'activation des normes de droit et, finalement, de l'interaction entre ces éléments.

Voilà un élément clé permettant de casser l'opposition entre l'État et le marché : les règles de droit. À la place de

normes encadrant le marché, s'imposent des règles édifiées, puis mobilisées sur la base de catégories différemment ressenties par les uns et par les autres. Ainsi, Claude Didry nous explique l'origine des conventions collectives ; loin de constituer un acquis pour tous, la manière dont elles sont institutionnalisées découle de celle dont les agents concernés définissent la notion de productivité et considèrent le marché du travail. L'auteur envisage la manière dont les solutions sont retenues, ce qui lui permet de repérer les alternatives possibles qui ont été écartées. Selon cette même approche, le chapitre très intéressant de Michelle Zancarini-Fournel analyse d'autres catégories à la base des conventions collectives, en particulier les classifications des professions et des tâches. Par ce biais, l'auteur parvient à remettre en question la détermination du salaire. Ni libre jeu du marché, ni imposition étatique, le salaire est d'abord conçu, ensuite déterminé par l'interaction entre normes et comportements économiques, les uns et les autres n'étant jamais interprétés et activés de manière automatique et strictement rationnelle. L'activation des normes constitue une forme de négociation qui renvoie aux hiérarchies économiques mais qui, en même temps, contribue à la détermination du salaire. Les organisations concernées mobilisent chacune un modèle de marché du travail qui conditionne leurs suggestions et comportements successifs. L'article de Simon Deakin est un exemple parfaitement réussi d'application de cette approche novatrice au « cas » anglais. S'appuyant sur la jurisprudence en matière de travail, l'auteur montre que la notion de contrat de travail, telle que nous l'envisageons aujourd'hui, est étrangère aux perceptions du XIX^e siècle, avant de décrire la manière dont cette notion a été progressivement définie et mise en place, sélectionnée parmi d'autres solutions, toutes également possibles.

Du coup, l'histoire de l'organisation des entreprises en vient aussi à être remise en

question. Selon les thèses historiographiques dominantes, les économies industrielles auraient connu un passage progressif de la manufacture vers la standardisation et la production de masse. La plupart des contributions démontrent au contraire que ces notions ont été diversement mises en pratique par les acteurs et que cette interaction a abouti à des résultats différents en France et en Grande-Bretagne. Dans ce contexte, l'article de Robert Salais s'avère particulièrement intéressant, insistant tout d'abord sur le rôle des produits dans l'étude du sujet. Ces derniers, loin d'être de simples objets, constituent chacun le résultat d'une convention de qualité à l'intérieur de l'entreprise d'abord, entre l'entreprise et l'acheteur ensuite. Comme ces conventions changent selon le produit, l'adoption de politiques économiques destinées à l'ensemble de l'économie finit par être remise en question. Il faudrait alors parvenir à déterminer la manière dont des entreprises et des secteurs différents voient évoluer leurs perceptions, anticipations et comportements, en ayant recours, comme le suggère l'auteur, à une analyse textuelle des rapports annuels des managers aux conseils d'administration. Il y a là une analyse du fonctionnement économique différente de celle de l'économie orthodoxe. Plutôt que rechercher la rationalité (universelle) des agents, il devient possible d'expliquer leurs comportements en tenant compte de leurs expériences cumulées, des catégories mobilisées et des anticipations élaborées à partir de ces éléments. Si cette approche mérite sans nul doute d'être poursuivie et développée ultérieurement, il faudrait en même temps tenir compte des conditions de production des sources mobilisées. Les relations entre les agents et les conseils d'administration n'étant jamais neutres, la production des rapports annuels devient une donnée importante dans la définition des hiérarchies internes et des stratégies d'entreprise.

Pour résumer, ce travail collectif, comme toute entreprise de ce genre, présente assurément des contributions de force et d'intérêt inégaux. Cependant, l'ensemble de l'ouvrage s'impose pour les pistes nouvelles, de contenu et de méthodologie, qu'il ouvre tant en histoire de l'économie que pour l'analyse économique.

Alessandro STANZIANI

Louis BERGERON, *Le Creusot. Une ville industrielle, un patrimoine glorieux*, Paris, Belin Herscher, 2001, 191 p.

Précurseur de l'archéologie industrielle et historien des grands entrepreneurs et financiers, Louis Bergeron, actuellement président de l'Écomusée du Creusot, signe ici un ouvrage qui illustre parfaitement ce double intérêt. Il guide tout d'abord son lecteur dans une promenade raisonnée sur le site, qui lui permet tout à la fois de mettre en évidence les différentes phases d'expansion des usines par l'inscription de leurs bâtiments dans le paysage actuel et de reconstituer les logiques spatiales du développement de l'usine et de la ville où se succèdent quatre générations de la famille Schneider. Les vingt-cinq planches iconographiques, soigneusement commentées, constituent une aide précieuse à la compréhension de cette histoire longue : depuis la fonderie royale, construite, au début des années 1780, à mi-pente vers la dépression de la plaine des Riaux et dominée par la manufacture royale des cristaux qui occupait le château de La Verrerie, jusqu'aux extensions de la fin du siècle, en passant par la « grande forge » (1862-1867), joyau méconnu du patrimoine industriel français, souligne L. Bergeron. Cet espace industriel qui s'étend de part et d'autre du pont dit « de la direction » est parcouru d'un réseau ferré dont la densité surprenante est visible sur les plans du XIX^e siècle comme sur les photo-

COMPTES RENDUS

graphies du début du xx^e siècle. À partir de 1863, sur les soixante-cinq kilomètres de voies, sont manœuvrées sept cent mille tonnes dans cent cinquante trains chaque jour. En outre, dès cette époque, l'usine est en liaison directe avec le PLM. L. Bergeron n'a aucune peine à montrer que cet emplacement industriel, qui peut paraître aujourd'hui isolé, était en réalité dans une situation très enviable, du fait de la proximité des gisements de minerai de fer et des bassins houillers, de l'accès proche au canal du centre et du réseau Paris-Lyon-Marseille.

L'histoire industrielle hésitante du premier tiers du xix^e siècle est retracée, aussi bien sous l'angle des installations mises en œuvre que des productions, ou des dimensions financières des sociétés qui se succèdent. Les conditions du succès de l'achat des frères Schneider en 1836 sont finement analysées, ainsi que l'histoire financière de la nouvelle société, qui connaît bien des mutations jusqu'à son naufrage (1984), en dépit de sa reprise par le groupe Empain puis par Didier Pineau-Valencienne. L'examen des achats pratiqués dès le xix^e siècle dans les environs du Creusot, à Montchanin, puis au-delà du berceau bourguignon (Campagne-sur-Seine, Le Havre, Sète) est conduit jusqu'à la dilatation qui transforme la société en holding et rompt la communauté de destin entre les usines du Creusot et les principaux actionnaires.

Dans ce livre, l'histoire, riche, des techniques de production inventées ou adoptées au Creusot est retracée dans ses dimensions d'adaptation au savoir-faire local mais surtout au marché visé et aux produits fabriqués. C'est ainsi que les premières locomotives livrées en 1838 succèdent à l'accroissement de la production de rails, dont le prix à la tonne est maintenu grâce à une entente avec les principaux fabricants français (Decazeville, Alès, Terrenoire, de Wendel). La décision de développer à Chalon-sur-Saône la construction de bateaux à vapeur conduit à l'invention du premier marteau-pilon en 1840

(en même temps que les Anglais) afin de forger les très grosses pièces, en particulier les arbres pour les moteurs de bateaux. Les établissements du Creusot deviennent ainsi les premiers constructeurs de locomotives en France dans les années 1860 et s'imposent aussi dans le domaine de la construction métallique (ponts ferroviaires, charpentes des marquises de gares). La grande halle construite au milieu des années 1860 inaugure l'ère de l'utilisation du métal dans la construction des ateliers ; elle est aussi indispensable à l'envol de la production destinée aux exportations, si bien que les ateliers y sont ouverts et que les machines y travaillent avant l'achèvement du bâtiment, de trois cent soixante mètres de long il est vrai. Les efforts de prospection déployés afin de ne jamais manquer de fonte sont bien mis en évidence ainsi que le lent passage aux fours Bessemer et Martin et à la production de l'acier (en 1867 seulement, soit six années après les précurseurs). Vient alors la « vocation » de fabricant de canon des Schneider qui, lors de la guerre de 1870, ne possèdent pas encore cette spécialisation. Mais, dès les années qui suivent, les usines utilisent au mieux les compétences de la main-d'œuvre et réussissent dès 1875 à obtenir de l'État une commande de canons de 95 mm susceptibles de rivaliser avec ceux de Krupp. Le marteau-pilon de cent tonnes est alors mis au point afin d'honorer les commandes de la Marine et de l'armée qui sauvent l'entreprise dans la conjoncture difficile des années 1880. Les blindages produits au Creusot sont, à cette date, parmi les plus résistants au monde, tandis que les artilleurs mettent au point le célèbre canon de 75 mm dont la rapidité et la précision du pointage sont supérieurs au matériel Krupp. La préparation de la revanche trouve au Creusot une ressource précieuse... et réciproquement ! Au cours des dernières années du xix^e siècle, les délégations étrangères se succèdent au château de La Verrerie, embelli dans cette perspective. Mais l'Exposition de 1900 à

Paris constitue un « zénith artificiel » pour lequel l'usine dépense deux millions de francs alors que les bénéficiaires décroissent du fait de lourds investissements réalisés en Catalogne et dans des sociétés étrangères. En outre, la concurrence des usines de l'Est de la France entraîne une baisse des prix des produits courants de forge au point que le chiffre d'affaires est aussi en diminution. Enfin, l'appareil productif de fonte est vieilli et démodé, le seul point fort du Creusot résidant désormais dans ses ateliers de forgeage et de laminage (ces derniers sont d'ailleurs toujours en activité aujourd'hui).

Après la Première Guerre mondiale, qui rapporte à l'usine cinq milliards de commandes de l'État, la société prend des participations dans cent quatre-vingt-deux sociétés françaises et étrangères, industrielles ou financières ; elle participe aussi à l'essor du transport de l'électricité et à l'utilisation de cette nouvelle source d'énergie dans les constructions mécanique et métallique, puis devient l'un des pôles de la construction électrique. Les péripéties familiales aboutissent à la vente d'une partie des actions au baron Édouard Empain en 1963, ce qui ne sauve pas la société. Une question vient à l'esprit du lecteur : pourrait-on retrouver la trace des sommes récupérées ainsi par les héritiers Schneider et Brissac, comment et où ont-elles été investies, et avec quels succès ?

L. Bergeron consacre son dernier chapitre au « système social du Creusot », qui ne peut être absent d'un livre sur l'histoire de cette ville-site tant il a été précurseur et développé. Il rappelle la conviction des deux premières générations de Schneider qu'il est crucial de fixer les hommes et de les former à la discipline et au savoir-faire industriel, ce qui aboutit à ouvrir des écoles presque gratuites dès les années 1840, si bien qu'en 1866 moins de 1 % des jeunes échappe à la scolarisation. L'école a aussi pour fonction de former les employés et de préparer les jeunes filles à leur rôle de mère de famille. Enfin, sont rappelées les logiques qui président

à la création d'une caisse de prévoyance, d'un service médical et d'un vaste programme de construction de maisons individuelles en accession à la propriété pour les ouvriers.

Ce livre présente par conséquent une synthèse très accessible mais riche de faits et de réflexion sur l'histoire d'un site et d'une dynastie industriels. Il est aussi un vibrant plaidoyer pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel (en particulier la formation technique supérieure) de l'industrie.

Patrice BOURDELAIS

Louis BERGERON et Maria Teresa MAUILLARI-PONTOIS, *Le patrimoine industriel des États-Unis*, Paris, Hoëbeke, 2000, 288 p.

Louis Bergeron a joué un rôle central dans l'expérimentation et la mise en place de deux approches qui ont en vérité changé nos façons de voir la France du XVIII^e au XX^e siècle. Successivement, il a été le pionnier de l'acclimatation de la prosopographie des élites et celui de la prise en considération de l'archéologie industrielle pour le passé et de son pendant pour le présent : le patrimoine industriel. On a du mal à se représenter maintenant le scepticisme, pour ne pas dire plus, auquel en France ces deux tournants historiographiques se sont heurtés et la conviction inlassable que leur promoteur a dû déployer.

Aujourd'hui, changement de décor. C'est des États-Unis qu'il s'agit. Les efforts pour préserver et comprendre le patrimoine industriel nord-américain sont en France bien moins connus (sauf des rares spécialistes) que tout ce qui a été fait en Suède ou en Grande-Bretagne. Ce décalage a des raisons objectives : l'archéologie industrielle a démarré plus tard dans ce pays pourtant si épris de ses racines. On peut dater ses débuts de 1969,

COMPTES RENDUS

comme l'explique dans une substantielle préface Éric DeLony, directeur de l'Historic American Engineering Record. Le temps de la désindustrialisation est devenu peu à peu celui de la mémoire. C'est seulement à partir de 1980-1984 que le mouvement de sélection et de sauvegarde de sites industriels a connu une croissance régulière, et avec lui a changé la conception américaine du patrimoine.

En fait, L. Bergeron et sa coéquipière Maria Teresa Maiullari ont réussi dans un seul livre deux apports différents et complémentaires. Le premier est de présenter un grand nombre de photographies en noir et blanc de formats variés réalisées par le service américain de l'Inventaire et par quatre photographes américains, conservées par des institutions de recherche ou de muséologie comme la Hagley Foundation. Cette sélection copieuse prend la suite de l'exposition qui avait été réalisée à l'Écomusée du Creusot, puis transportée à Paris, le tout en liaison avec les auteurs. À sa manière, elle participe au mouvement de reconnaissance et d'interprétation de l'image initié en France par les médiévistes, et elle jette des ponts vers les spécialistes de l'art comme de la ville, en ne séparant pas architecture, design et technique.

Le second apport est une synthèse très enlevée sur l'évolution du patrimoine industriel aux États-Unis au cours des trois derniers siècles. Il s'agit certes, disent les auteurs, d'un tour d'horizon modeste et sélectif, aidé par des spécialistes américains et étayé par des missions sur le terrain. Mais il est de fait qu'elle n'a pratiquement pas d'équivalent, dans sa concision, en langue anglaise. Elle se décline en trois parties. La première propose une chronologie de l'industrialisation américaine. L'angle choisi : des sites industriels représentatifs d'une région (la Nouvelle-Angleterre) ou d'une période renouvelée un sujet qu'on aurait pu croire bien balisé. On regrette toutefois que ce parcours s'arrête en 1945. La seconde partie s'attache aux caractères originaux

du patrimoine industriel des États-Unis. L'accent est cette fois mis sur les moyens de communication (réponse des ingénieurs et des industriels aux défis de l'immensité), sur « la maîtrise du sous-sol et de l'énergie » face à l'ampleur du potentiel offert par la nature, et sur la capacité des architectes à innover dans l'utilisation des matériaux comme dans l'esthétique. La troisième partie, qui intéressera aussi géographes et ethnologues, traite des problèmes du patrimoine industriel aujourd'hui. Elle esquisse une typologie des paysages industriels, soulignant que leurs emprises sont désormais contenues en raison de leurs effets « destructeurs » et qu'eux-mêmes sont si précaires que les friches industrielles sont devenues une question majeure. Elle présente les initiatives de « réhabilitation, conservation, réutilisation » de différents sites industriels souvent à l'abandon. Un glossaire, un index des noms propres et une brève bibliographie facilitent le maniement de l'ouvrage.

On dispose ainsi d'un ouvrage aussi suggestif que bien informé. Les auteurs ont par exemple été tout à fait sensibles au poids des petites et moyennes entreprises dans l'essor américain, dont l'importance considérable a été martelée par les travaux récents et pionniers de Philip Scranton. Leur livre ne se lit donc pas comme une chronique obligée d'une irrésistible marche au gigantisme succédant à une première vague d'industrialisation à l'europpéenne. Les auteurs dégagent de façon bienvenue le rôle des experts extérieurs aux entreprises industrielles, et notamment d'architectes comme Albert Kahn, dans les compétences et les réseaux nécessaires à la mise en forme des territoires de l'industrie. Ils tiennent aussi compte à l'occasion des travaux des jeunes historiens français des processus américains d'industrialisation comme François Weil, Pierre Gervais ou Pap Ndiaye. Enfin, ils ne fardent pas l'inachèvement de la couverture du patrimoine industriel par les services chargés de l'inventaire et par les archéologues, ni

la précarité des initiatives favorables à la préservation de monuments ou de paysages, ou encore l'ambiguïté des représentations qui peuvent lier les Américains au passé de leurs industries à l'âge de l'information et des services.

Tel quel, cet essai fort utile incite également à deux autres ordres de réflexions. Il illustre d'ailleurs la différence américaine chère à Tocqueville, tant dans les méthodes que les services de l'inventaire ont appliquées pour relever, étudier et photographier le patrimoine industriel (par rapport à leurs homologues européens) que dans les solutions de sauvegarde et de réutilisation des réalisations de l'industrie. Et il incite les historiens des entreprises en Europe à penser contradictoirement l'entreprise dans ses dimensions techniques, esthétiques et spatiales, de dispositif physique à préserver de ses multiples contributions aux dégâts du progrès.

Patrick FRIDENSON

Angela GROPPI (dir.), *Il lavoro delle donne*, Rome-Bari, Editori Laterza, « Storia delle donne in Italia », 1996, XVI-530 p.

Après avoir proposé à Michelle Perrot et Georges Duby de publier *L'histoire des femmes en Occident*, dans les années 1980, la maison d'édition Laterza est à nouveau protagoniste d'une grande initiative éditoriale d'histoire des femmes, avec la publication d'une série de quatre volumes thématiques sur les femmes et la foi, le travail des femmes, le mariage et la maternité en Italie¹. Le volume *Il lavoro delle donne*, dirigé par Angela Groppi, ne se limite en réalité pas à retracer l'histoire de la présence féminine dans le monde du travail du Moyen Âge à l'époque contemporaine (tâche déjà assez difficile en soi), mais choisit une approche globale du rapport des femmes à l'économie. Dans son introduction, ainsi que dans l'essai

consacré à « Travail et propriété des femmes à l'époque moderne », A. Groppi justifie son choix méthodologique. Certes, le travail des femmes est, à toutes les époques, moins « visible » que celui des hommes (et donc toute recherche sur ce sujet doit d'abord passer par le stade du simple établissement des faits) ; certes, il est tout autant « productif » que « reproductif » (et donc les catégories traditionnelles d'identification et de classement par métiers et professions sont encore moins valables pour les femmes que pour les hommes) ; mais, nous dit aussi l'auteur, c'est seulement si l'on considère, dans sa totalité, la présence des femmes sur la scène économique, et donc leur capacité d'accès aux différentes ressources (patrimoines, héritages, dot) que l'on peut comprendre quel fut leur rôle dans l'économie italienne entre Moyen Âge et époque contemporaine. Il s'agit donc du travail et de la « valeur » des femmes (mais le jeu de mots entre *lavoro* et *valore* est beaucoup plus efficace en italien !).

Les trois parties du livre contiennent chacune une introduction sur la période, qui rend compte de l'état de la recherche (Gabriella Piccinni sur le Moyen Âge, A. Groppi sur l'époque moderne, Alessandra Pescarolo sur l'époque contemporaine), suivie d'un essai sur les droits patrimoniaux des femmes à chaque époque, et une série d'essais thématiques qui rendent bien compte de la diversité de la présence des femmes dans l'économie italienne ainsi que de la richesse de la production historique sur l'Italie. La fragmentation politique de la péninsule jusqu'à l'époque contemporaine interdit toute généralisation hâtive, aussi bien à propos des droits des femmes que de leurs activités. L'analyse fine de cas permet aux auteurs de dépasser bon nombre d'idées reçues sur le sujet. À propos de la présence/exclusion des femmes de certains métiers, par exemple, plus que d'une « marginalisation » progressive entre Moyen Âge et époque moderne, il faut parler de présences cycliques, d'allers et

COMPTES RENDUS

retours, qui dépendent de différents facteurs, techniques, économiques, politiques. La « flexibilité » du travail des femmes leur permet aussi de ne pas respecter les règles, parfois trop rigides, de l'organisation corporative, mais, pour bien comprendre l'exclusion, partielle ou totale, des femmes des corporations, il faut en réexaminer le rôle politique, qui n'est pas le même dans les différents États italiens.

Par ailleurs, si, théoriquement, les normes sont souvent rigides, notamment en ce qui concerne l'accès des femmes à la propriété, elles sont nuancées par les pratiques, notamment testamentaires, des maris ou des pères mais aussi des patrons à l'égard des servantes. Le lien entre travail, accès à la propriété et cycle de vie reste fondamental pour l'histoire des femmes, mais il faut dépasser l'image du travail féminin comme « salaire d'appoint » dans l'économie familiale — pour les nombreuses femmes seules qui, hier comme aujourd'hui, vivent de leur travail, mais aussi, par exemple, dans les familles paysannes où l'accès au marché dépend des revenus féminins. À l'époque contemporaine, on passe de la protection des femmes, considérées comme des éternelles mineures, à une pratique législative qui tient compte de leur « différence ». Il s'agit aussi, nous dit A. Pescarolo, d'un nouvel intérêt pour les femmes en tant que mères, qui est à l'origine d'un déplacement de l'attention de la protection de l'honneur féminin et familial, et donc du simple moment de la conception, à la totalité de l'expérience de la maternité. Concilier travail et maternité est donc l'un des grands problèmes de l'époque contemporaine. L'évolution législative du ^{xx}e siècle italien passe d'abord par l'interdiction du mariage pour les employées de l'État et par le licenciement pour cause de mariage pour les employées du secteur privé. La législation de la période fasciste avait comme but d'exalter la maternité et de chasser les femmes du monde du travail et nous pouvons aussi ajouter que le taux

négatif de croissance démographique dans l'Italie actuelle dépend aussi du nombre insuffisant de crèches.

Il est impossible de rendre compte de toute la richesse de ce livre important et pionnier, dont il faudrait non seulement conseiller la lecture, mais aussi la traduction en français.

Anna BELLAVITIS

1. Lucetta SCARAFFIA, Gabriella ZARRI (dir.), *Donne e fede*, Rome-Bari, Laterza, 1994 ; Michela De GIORGIO, Christiane KLAPISCH-ZUBER (dir.), *Storia del matrimonio*, Rome-Bari, Laterza, 1996 ; Marina D'AMELIA (dir.), *Storia della maternità*, Rome-Bari, Laterza, 1997.

Hans Joachim VOTH, *Time and Work in England, 1750-1830*, Oxford, Oxford University Press, 2000, 304 p.

L'ouvrage de Hans Joachim Voth montre qu'il est possible d'apporter une contribution importante dans un domaine historique difficile d'accès. Étudier l'évolution du temps de travail pendant la révolution industrielle en Angleterre suppose en effet de s'engager sur un terrain surinvesti, dont les sources semblent avoir toutes été explorées, et aboutir à un constat d'impossibilité : comment aller au-delà de l'observation très globale d'une hausse progressive de la durée du travail ? Comment observer l'inobservable, faire apparaître de quoi sont faites les journées de travail, à quels moments sont prises les pauses, quels jours sont consacrés au repos ? Les sources les plus directes se limitent à des témoignages, des anecdotes, des règlements d'usines, autant d'informations imparfaites, difficiles à comparer, sujettes à caution. Les tentatives pour mesurer indirectement les durées ont également été nombreuses, et parfois tout à fait habiles. L'auteur les présente avec clarté et l'on peut citer, par exemple, la

tentative de Jan De Vries, qui déduit la durée annuelle de travail de l'écart entre la richesse mesurée par le patrimoine au décès des individus et ce que permettent d'accumuler les taux de salaire qu'ils ont connus au cours de leur vie. Mais le domaine est également inaccessible parce que l'idée même de proposer une mesure quantitative de la durée du travail peut paraître illusoire puisque l'un des enjeux de la période considérée est la constitution d'une certaine forme de rapport au travail, qui se caractérise en particulier par la coupure entre la sphère domestique et le monde du travail, césure marquée dans les lieux et dans les temporalités. Ne pas poser dès l'abord le primat de la question de la construction sociale de cette notion de travail (et de temps de travail) et du jeu de représentations qu'elle suppose, c'est courir le risque de revenir à un quantitativisme naïf.

Le livre de H. J. Voth est celui d'un économiste historien qui veut aborder la question de la durée du travail avec les instruments de l'analyse économique et des données qui soient adaptées à leur mise en œuvre. Son premier exploit est d'inventer une nouvelle source. Le deuxième, de sélectionner de manière systématique et raisonnée une explication solide des évolutions observées. Le troisième est de faire apparaître les conséquences de ce nouvel apport sur toute une série de questions historiographiques de première importance. Pour mesurer la durée du travail, H. J. Voth mobilise une technique de *random recall* empruntée aux sondeurs et aux sociologues : relevant, dans des archives judiciaires tirées des *Old Bailey's sessions papers* ainsi que des *Northern Assize depositions*, l'heure et l'occupation déclarées par les témoins d'un crime devant la cour qui les convoque, il collecte les données pour trois périodes autour de 1750, de 1800 et de 1830, et obtient 2 827 observations pour 10 800 cas examinés, et en infère la durée du travail qui prévalait alors. Une discussion extrêmement minutieuse de

l'ensemble des biais que peut comporter une telle méthode fait l'objet du second chapitre de l'ouvrage. À la différence d'une méthode de sondage ordinaire, les témoins ne sont pas tirés au hasard. Comme les crimes n'ont pas lieu n'importe quand dans la journée (et se déroulent plutôt la nuit), la fiabilité même des déclarations d'horaire est évaluée en étudiant notamment la diffusion de la montre dans la société anglaise, et les témoignages contradictoires ou suspects sont éliminés. Une comparaison des résultats obtenus avec des données sur la durée du travail fournies par un livre des salaires d'une entreprise de construction de canaux du Cheshire est également proposée. Deux problèmes paraissent toutefois particulièrement délicats. Le premier concerne la représentativité des témoins : pour que la démonstration soit convaincante, il faut que les témoignages de ceux qui se couchent tard soient identiques à ceux des lève-tôt ; l'absence de différence significative de la composition des deux groupes selon la profession en est la principale garantie. De même, il semble aller de soi que la probabilité d'être témoin d'un crime soit corrélée avec celle d'être éveillé et donc, éventuellement de travailler longtemps (d'autant plus que le rapport du temps de sommeil au temps de travail est très élastique. Ici, la comparaison des horaires de coucher des victimes d'un crime et de ceux des témoins est donnée pour assurance de l'absence de biais. Ces difficultés, qui sont clairement soulevées et affrontées par l'auteur, ne doivent toutefois pas remettre en cause l'intérêt de sa méthode et des observations qu'elle permet d'obtenir.

Les résultats concernent toutes les dimensions de la durée du travail : la durée journalière, les jours ouvrés dans la semaine, les jours fériés respectés tout au long de l'année. Il manque, en réalité, une dimension qui concernerait la durée de travail au cours de la vie et, en particulier, le degré de participation des enfants ainsi que la possibilité d'un retrait des travail-

COMPTES RENDUS

leurs âgés ou encore l'importance des périodes de chômage (ou de « short hours »). L'âge des témoins n'est pas fourni. Le résultat est que, mesurée, en heures annuelles, la durée augmente très fortement entre 1750 et 1800 pour passer d'environ 2 700 heures par an à un peu plus de 3 500 (dans l'hypothèse basse, le mouvement a approximativement la même amplitude, mais sur une période plus longue qui dure jusqu'en 1830). La principale source de cette augmentation n'est pas l'augmentation de la durée de la journée de travail, mais l'abandon progressif du repos le lundi (régression de la pratique dite du Saint-Lundi) et la diminution du nombre de jours fériés. Ces résultats ne bouleversent donc pas les idées habituelles sur l'évolution de la durée du travail, même s'ils les tirent plutôt vers le haut. Ils leur donnent un fondement empirique qui permet de dépasser l'anecdote pour accéder à des données ayant seules, aux yeux de H. J. Voth, une valeur statistique, c'est-à-dire scientifique.

À partir de ces données, il est alors possible d'examiner ce qui explique une évolution aussi rapide. Le point de départ est, sans surprise, l'article célèbre de Edward P. Thompson, qui faisait de la discipline imposée par les patrons et de la mise au travail par l'usine la principale source d'augmentation de la durée du travail au cours de la révolution industrielle¹. Ce n'est pourtant pas à cette hypothèse qu'est accordée le plus d'attention. L'idée d'un lien entre subsistance et durée du travail est d'abord écartée, après un survol très clair et précis d'un débat historiographique encore actuel : une amélioration du niveau de nutrition et de calories absorbées, qui aurait permis de supporter de plus longues durées de travail, ne peut être l'explication recherchée, à la fois parce que cette contrainte semble en réalité n'avoir jamais joué et parce que, en tout état de cause, la production de calories par tête a plutôt diminué dans la période considérée. L'explication que retient H. J. Voth pour interpréter l'aug-

mentation du temps de travail s'inscrit dans la ligne de l'ouvrage collectif édité en 1993 par Roy Porter et John Brewer, *Consumption and the World of Goods*, qui affirme le rôle du renouvellement des biens de consommation au cours de la révolution industrielle. Son analyse s'appuie plus particulièrement sur le schéma proposé en 1965 par Gary S. Becker pour comprendre les « usages du temps » et donner une version approfondie de l'idée d'arbitrage consommation/loisir². Dans la formalisation la plus simple de cet arbitrage, le temps doit être alloué entre travail et loisir, le temps de travail — pénible — permettant d'acquérir des biens de consommation. Le modèle d'offre de travail de base fait apparaître ainsi que toute augmentation de salaire peut être convertie soit en une augmentation du temps de travail (ça vaut le coup de travailler plus), soit en une diminution (de meilleurs salaires permettent d'obtenir un même niveau de consommation en moins de temps et de consacrer le temps libéré au loisir). Pour G. S. Becker, cette lecture ne suffit pas à comprendre la réduction du temps de travail du dernier siècle, parce que, comme le travail, la consommation est une activité qui demande du temps. « L'interprétation "économique" traditionnelle du déclin séculaire des heures de travail a mis l'accent sur les gains de productivité du travail et les effets revenus et substitutions qui en résultent, le premier étant supposé dominer le second. La nôtre met en avant le fait que les effets de substitutions liés à l'augmentation de la productivité du travail et de la consommation tendent à s'annuler mutuellement, et que les heures de travail ont diminué au cours du siècle principalement parce que les biens intensifs en temps ont été des biens de luxe. » Dans la période historique qu'examine H. J. Voth, il y a au contraire un accroissement plus rapide de la productivité de la consommation que de celle du travail, qui est très faible. Que se passe-t-il alors ? Les nouveaux biens de consommation apparus au milieu du XVIII^e siècle

permettent d'atteindre un niveau de satisfaction égal en beaucoup moins de temps ; il faut seulement travailler plus pour pouvoir se les offrir quand la productivité du travail et donc les salaires n'augmentent guère. Une heure de temps libre dans une chaumière dépouillée procure beaucoup moins d'utilité qu'une heure de loisir dans une maison bien chauffée et bien meublée. Mais, pour s'offrir une maison, il faut travailler plus. La « révolution de la consommation », tirée par la baisse du prix relatif des biens durables tels l'habillement et la mode des nouveaux produits, a mis l'Angleterre au travail (on en trouve les traces dans les inventaires après décès).

On peut passer plus rapidement ici sur l'analyse que propose l'auteur des conséquences sur la contribution des différents facteurs à la croissance industrielle : sans surprise, H. J. Voth rejoint tous ceux qui lisent la révolution industrielle comme « une révolution industrielle » (Jan De Vries), produite par la sueur plus que par l'invention et apporte même une pierre fondatrice à leur point de vue. Il veut aller plus loin et montrer que la situation de l'Angleterre au tournant du XVIII^e siècle est unique et que le *Big Push* qu'elle a produit, quand le monde est entré dans l'ère industrielle, n'eut de contrepartie dans aucun des autres pays, parce qu'ils n'eurent pas la charge d'être les premiers et ne subirent jamais des durées de travail aussi longues.

L'objectif du livre est donc apparemment tenu : il s'agissait de quantifier les intuitions de l'article de E. P. Thompson, fondées sur des anecdotes, et de dépasser un point de vue trop idéologique en intégrant au cadre analytique de l'économie l'évolution de la durée du travail au cours de la révolution industrielle anglaise. Sur le terrain empirique, l'analyse de E. P. Thompson n'est pas remise en cause, tout au plus H. J. Voth lui reproche-t-il de sous-estimer la durée de la journée ouvrée au milieu du XVIII^e siècle et de surestimer la persistance du Saint-Lundi. Il n'est plus

question de discipline et de temps de travail imposé. C'est le consommateur qui a conduit le travailleur à s'épuiser à la tâche, même si les bénéfices d'une consommation plus « time-intensive » semblent minces puisqu'elle se fait au prix d'une « augmentation au mieux marginale des niveaux de vie » (p. 271) et que « l'absentéisme des loisirs — aussi bien que de la consommation — sont au cœur de la croissance économique » (p. 234). Au terme du parcours, il manque, pour comprendre, un élément à ce tour de force qui permet à l'économie anglaise d'atteindre le rêve du capitalisme : obtenir une augmentation de consommation sans céder sur les salaires, en accroissant massivement la charge de travail avec, comme seul stimulant, la possibilité de consommer plus vite de nouveaux biens durables, mais aussi toute sortes de « gadgets » à la mode. C'est précisément ce que l'article de E. P. Thompson mettait en avant, sur la base d'« anecdotes », bien plus fécondes, sous ce rapport, que des données statistiques : il ne s'agissait pas tant pour lui de comprendre l'augmentation de la durée du travail (en réalité, E. P. Thompson est bien moins péremptoire que ne le suggèrent ses exégètes, y compris H. J. Voth, dans son évocation de temps anciens et idylliques, et il multipliait les exemples de durée de travail très longues avant la révolution industrielle) ; le point central de son argumentation concerne la définition du rapport au temps, qui est de plus en plus soumis et rapporté à des exigences de rentabilité économique et, par là même, arraché à toute autre détermination (le livre de Gary Cross, *A Quest for Time*, publié en 1989, s'inscrit dans cette perspective). La mention, en conclusion, de Max Weber et de l'éthique protestante, ou l'irruption, au même endroit, d'une référence à l'État dont « l'intervention dans l'économie prise comme un tout [aurait] forcé au travail une population non consentante », montrent combien fait défaut une analyse de la signification politique et sociale d'un changement du rap-

COMPTES RENDUS

port au temps. Elle paraît pourtant indispensable, au moins pour donner les limites de la comparaison de la durée du travail entre des sociétés qui ne lui attribuent ni le même rôle ni la même signification.

Jérôme BOURDIEU

1. « Time, Work-Discipline, and Industrial Capitalism », *Past and Present*, 38, 1967, pp. 56-97.

2. Gary S. BECKER, « A Theory of the allocation of time », *The Economic Journal*, 75-299, 1965, pp. 493-517.

Jeffrey BURDS, *Peasant Dreams and Market Politics. Labor Migration and the Russian Village, 1861-1905*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1998, xiv-314 p.

Cet ouvrage constitue à la fois une synthèse et le sommet de toute une renaissance d'études sur la paysannerie russe amorcée dans les pays anglo-saxons depuis une bonne décennie. L'ambition commune à la large majorité de ces études, y comprise celle de Jeffrey Burds, est de rapprocher, par l'objet d'investigation et par les instruments analytiques, l'historiographie sur le monde rural russe aux histoires agraires d'autres pays (Angleterre, France, Allemagne, etc.). Ce qui signifie mettre à l'arrière plan les traditionnelles problématiques idéologiques (différenciation de la paysannerie et développement du capitalisme, évolution de la paysannerie et révolution russe) et s'interroger plutôt sur le fonctionnement des marchés (du travail, du crédit, foncier) et l'organisation des exploitations paysannes.

Les sources auxquelles J. Burds a recours sont considérables en quantité comme en qualité. L'auteur connaît bien l'historiographie occidentale, russe et soviétique sur le sujet ; il puise également à plusieurs sources d'archives (locales, des sociétés d'ethnographie, ministérielles, juridiques, etc.). Surtout, l'auteur

a recours à des sources qui feraient envie à bien des historiens s'intéressant au marché du travail et à l'urbanisation, même dans des contextes autres : les passeports intérieurs. Ces passeports, institués aussitôt après l'abolition du servage, en 1861, restent en vigueur jusqu'à la veille de la révolution de 1905. Tout paysan désirant travailler en ville ou hors de sa province est obligé de demander une autorisation préalable non seulement aux autorités locales, mais aussi au chef de son ménage. C'est là une mesure conçue par les responsables tsaristes en vue de plusieurs objectifs : discipliner l'affluence en ville ; obtenir le paiement des impôts et des dettes de rédemption des paysans ; protéger la famille patriarcale et la commune paysanne, considérées comme sources de stabilité politique. Ces exigences rencontrent celle des chefs de feu visant à contrôler la force de travail et par là même la reproduction des unités de production. Par le biais des passeports, on peut donc reconstituer la durée et l'ampleur des migrations saisonnières, voire de plus longue durée, des paysans des différentes régions de Russie. Il s'agit d'une masse énorme de documents, dont l'analyse vient tout juste de commencer. J. Burds prend en considération la région de Moscou et certaines des provinces avoisinantes. L'auteur a eu l'intelligence non seulement d'avoir recours à ces sources, mais aussi de discuter leur origine et leurs caractères. C'est là une manière pertinente et efficace de faire parler cette documentation sans tomber dans le positivisme ni dans le relativisme les plus étroits.

De ce fait, l'auteur semble bien gagner son pari, à savoir montrer l'imbrication étroite entre le développement d'une économie de marché, l'évolution des réseaux socio-économiques et celle des mentalités. Il nous offre un cadre général qualitatif et quantitatif de l'émigration des campagnes en distinguant les données par régions et par sexe. L'impact de ce processus sur les équilibres du ménage et de la commune

est également discuté. L'auteur met alors en évidence la nature et la signification d'une approche « morale », propre à l'époque, au processus de migration (perte de moralité prétendue des émigrants, corruption des employés de l'administration, etc.). Il nous montre ensuite les tensions à l'intérieur de la famille patriarcale, liées à l'émigration : des différends sur la distribution du revenu à ceux sur la consommation, jusqu'à l'évolution des stratégies matrimoniales et des rapports de crédit (informels, villageois, etc.).

De très nombreuses pistes de recherches font de ce livre une source précieuse d'étude et de réflexion, même si, il est vrai, le nombre de sujets à peine effleurés paraît quelquefois excessif. D'autant que, pour certains d'entre eux (les critères de stratification sociale, le rapport entre Église et régime autocratique), une bonne bibliographie est déjà disponible : le rappel apparaît plutôt hâtif (voir l'exemple des sectes). Dans son souci de rapprocher l'historiographie russe de celle de certains pays occidentaux, J. Burds se livre parfois à un comparativisme moins analytique qu'anedoctique. Il finit par mettre l'accent sur les similitudes entre les contextes et délaisse les différences, voire la « spécificité » du cas russe. Ce qui répond efficacement à l'état actuel de l'historiographie sur la Russie, mais risque d'empêcher d'autres historiens d'apprécier pleinement cet ouvrage pourtant riche de significations.

Alessandro STANZIANI

Valérie PIETTE, *Domestiques et servantes. Des vies sous condition. Essai sur le travail domestique en Belgique au 19^e siècle*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2000, 521 p.

Les travaux sur la domesticité à l'époque contemporaine ne sont apparus que tardivement dans l'historiographie. Il

faut attendre l'extrême fin des années 1970 pour que paraissent en France deux livres importants, celui de Pierre Guiral et Guy Thuillier, sur *La vie quotidienne des domestiques en France au 19^e siècle*¹, et le livre d'Anne Martin-Fugier sur *La place des bonnes en 1900*². Il faut sans doute y ajouter l'essai de Geneviève Fraisse sur le travail domestique³, de la même époque. Valérie Piette comble heureusement une lacune de l'historiographie belge en publiant sa thèse soutenue en 1998 devant l'Université libre de Bruxelles.

On peut s'interroger, avec l'auteur, sur le caractère tardif de cette publication, alors que la condition et les pratiques ouvrières au XIX^e siècle ont fait l'objet de tant de travaux de qualité de la part d'historiens comme de non historiens. Les travaux concernant les gagne-petit dans le cadre urbain n'ont vraiment pris leur ampleur que dans la seconde moitié du XX^e siècle. Pourtant, leur importance démographique — plus de 2 % de la population totale et 5 % de la population active en 1910 pour les domestiques — méritait de fait une étude. En revanche, à une époque où l'historiographie était imprégnée de marxisme, les domestiques ne pouvaient être assimilés à des catégories signifiantes dans la mesure où leur travail n'était pas productif au sens marxiste du terme : « du travail qui n'est pas du travail » rapporte V. Piette. Par ailleurs, toujours soupçonnés de trahison sociale, ils ne semblaient pas s'inscrire dans le mouvement de l'histoire. Bref, ils n'étaient pas considérés comme partie intégrante de la classe prolétarienne. V. Piette insiste sur le caractère intermédiaire des acteurs de cette catégorie sociale, issus du monde ouvrier ou paysan mais vivant dans le monde bourgeois. Ils ne sont plus des ouvriers et ne sont pas des bourgeois, même s'ils briguent une ascension sociale vers l'artisanat ou le commerce qui pourrait les assimiler à la catégorie des petits-bourgeois. Dans ce livre, issu de sa thèse dont elle conserve l'appareil critique, V. Piette s'est placée à la fois dans le

COMPTES RENDUS

champ de l'histoire sociale en général et dans celui de l'histoire des femmes. Ce parti pris est justifié puisque la domesticité est à majorité féminine et que, de surcroît, l'évolution du XIX^e siècle tend vers une féminisation de la profession (48 % d'hommes et 52 % de femmes en 1846, mais respectivement 27,5 % et 72,5 % en 1900). Le sujet l'amène à rompre avec les hypothèses féministes traditionnelles, puisque la domination est exercée le plus souvent par des femmes, les maîtresses, sur des domestiques ou d'autres femmes. La thèse de l'exploitation féminine par la partie masculine ne résiste donc pas. De même V. Piette conclut, somme toute assez logiquement, que l'exploitation des servantes a contribué à l'avènement de femmes bourgeoises libres, dégagées de leurs obligations domestiques.

Les sources concernant la domesticité, plus nombreuses qu'il n'y paraît, ne constituent pas un obstacle. Naturellement, les domestiques ont peu accès à la parole. On les fait parler plus souvent qu'ils ne parlent d'eux-mêmes : pour quelques correspondances intimes découvertes par hasard, que de sources rédigées par des tiers, du procès-verbal de police ou de greffe aux classiques romans qui les mettent en scène, du *Journal d'une femme de chambre* (1900) d'Octave Mirbeau, pris ici comme référence française, à *La servante* (1911), nouvelle de Maurice Beerblock, ou à *Modeste automne* (1911), de Marguerite Baulu. On a là, selon les buts de leurs auteurs, une idéalisation ou une diabolisation de la vie sous condition.

V. Piette a donc réussi à mener une subtile synthèse entre histoire sociale classique et histoire des représentations. Non sans répétitions, elle confirme certaines données déjà connues : effets de domination (violence de la condition, risque bien réel du placement...). Elle insiste ainsi sur la maternité contrariée et, au-delà, sur la vie sexuelle perturbée. À l'inverse, la domesticité n'est pas toujours une simple reproduc-

tion de la main-d'œuvre puisque l'épargne y est remarquable ; certaines statistiques françaises, logiquement non utilisées ici, le montrent à merveille. L'auteur s'attarde longuement sur le contrôle social qui pèse sur les domestiques : du livret de domestique créé à Paris en 1810, diffusé dans les villes de l'Empire à partir de 1813, finalement supprimé en 1883, jusqu'à la police des domestiques. V. Piette montre également le retard de la législation sociale concernant les domestiques. Au tournant du XIX^e siècle, ils ne profitent pas des lois ouvrières, comme l'interdiction du travail de nuit aux femmes, la réglementation de la durée du travail, le repos hebdomadaire ou celles relatives aux accidents du travail. Inversement, la condition de domestique n'est pas ici uniformément noircie : au marché, les servantes bénéficient du « sou du franc » ; certains domestiques profiteront d'un legs à la mort du maître. Mais ces quelques avantages, souvent contestés, représentent peu par rapport aux maux de la condition : la prostitution guette en permanence au moment de l'embauche, du fait de bureaux de placement véreux, ou à la sortie de place.

Après avoir décrit d'une façon minutieuse la vie domestique de l'engagement à la sortie de place, l'auteur analyse certaines tentatives d'amélioration de la condition. Les premiers militants sont très rarement d'anciens domestiques et plus souvent des militants ouvriers ou des militantes féministes issues de *l'establishment*. Le milieu religieux est à l'origine d'œuvres de sauvetage, telle l'Œuvre des gares. On assiste à des essais de *self-help* avec les premières mutuelles féminines comme L'espoir dans l'avenir. Les premières revendications sociales se font jour à travers des syndicats comme l'Union de Gand.

On regrettera peut-être l'interpénétration du modèle français et du système belge. Certes, l'existence d'un creuset européen constaté dans d'autres domaines ne fait aucun doute. Il aurait été cependant intéressant d'évaluer concrètement l'effet linguis-

tique. De même, le titre semble inclure la domesticité rurale qui ne fait pas ici l'objet d'une analyse. À cela s'ajoutent quelques inexactitudes (la présentation d'Ozanam comme prêtre du diocèse de Paris) ou des cafouillis statistiques.

L'auteur tente ici, sans le dire, une histoire totale de la domesticité. On regrette qu'elle n'y ait pas intégré une véritable micro-histoire de ce monde, en se fondant sur plusieurs cas — certes non généralisables — et en partant du village jusqu'au monde urbain du dehors, ceux, dans le pire des cas, de la prostitution, de l'usine, ou bien de la boutique. Ainsi les processus de chute ou d'ascension sociales, bien évoqués, auraient pu être directement mis en scène.

Ce livre consacre la vocation de V. Piette comme historienne des femmes et des gens de peu.

André GUESLIN

1. Paris, Hachette, 1978.
2. Paris, Grasset, 1979.
3. *Femmes toutes mains : essai sur le service domestique*, Paris, Le Seuil, 1979.

Sabine RUDISCHHAUSER, *Vertrag, Tarif, Gesetz. Der politische Liberalismus und die Anfänge des Arbeitsrechtes in Frankreich 1890-1902*, Berlin, A. Spitz, « Studien des Frankreich-Zentrums der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg-4 », 1999, 291 p.

Le livre de Sabine Rudischhauser nous invite à reconsidérer le rôle des libéraux dans la mise en place du droit du travail français entre 1890 et 1902. Fondé sur un dépouillement méticuleux des débats parlementaires, il apporte un éclairage inédit sur l'histoire de la protection des travailleurs, tout en contribuant à documenter un pan jusqu'à présent peu exploré de l'histoire du libéralisme politique. La liberté de travail et le droit syndical, la

négociation collective *versus* l'intervention de l'État, notamment en matière de temps de travail et de salaire minimum, constituent les principaux thèmes dont l'évolution est retracée. Au cours des trois périodes distinguées par l'auteur — « la nouvelle ère (1890-1892) », les années de « défense sociale » (1893-1899) et la phase interventionniste (1899-1902) —, les positions et les pratiques politiques font l'objet d'ajustements au gré des conjonctures et de l'évolution des rapports de forces à la fois généraux et internes au libéralisme. Mais, en dépit de leurs fluctuations, les différents points de vue sont soumis à une constante : la défense de la « liberté du travail », véritable pivot de la politique sociale libérale à la fin du XIX^e siècle. Ses acceptions différenciées selon les courants et sa compatibilité avec les dispositifs de protection des travailleurs contribuent à déterminer en dernière instance le type de mesures envisageables. Aussi l'histoire relatée par cet ouvrage est-elle avant tout celle d'une tension entre deux principes : la liberté du travail, d'une part, la protection et l'organisation collective des travailleurs, d'autre part. Cette tension est d'autant plus forte qu'un nombre considérable de libéraux se montrent favorables à la fois à l'un et à l'autre de ces principes. L'improbable quête de compromis qui en résulte marque de son sceau les diverses orientations défendues, de même que leurs contradictions.

En rappelant que le libéralisme de la fin du XIX^e siècle ne peut être identifié à un parti, mais qu'il se compose d'un ensemble de groupes plus ou moins stables et fluctuants, S. Rudischhauser montre que la liberté du travail se décline selon deux variantes au moins. Certes, ces variantes impliquent toujours une liberté de contrat, passé librement entre deux individus. Mais, pour les libéraux de droite, la liberté du travail est exclusivement une liberté de l'employeur tout-puissant au sein de son entreprise ; cette liberté est naturelle et donnée, elle n'exige ni réciprocité ni protection. Pour les libé-

COMPTES RENDUS

raux de gauche, en revanche, la liberté du travail inclut également la liberté individuelle de l'ouvrier et celle des syndicats ; or, il s'agit là d'une liberté qui, pour être effective, nécessite des dispositifs spécifiques offrant des droits et des garanties. Ces deux traductions de la liberté du travail ont successivement dominé le débat politique des années 1890. La première s'est imposée entre 1893 et 1899, pendant la période de défense sociale caractérisée par l'alliance entre les libéraux progressistes et les catholiques ralliés à la République. La seconde a prévalu entre 1899 et 1902, au moment où les libéraux « alliancistes », associés aux radicaux et à certains socialistes tel Millerand, orchestraient le jeu politique. Au blocage du droit du travail des années 1890 a ainsi succédé le déploiement d'une politique de défense de la liberté individuelle des travailleurs.

Cette politique, dont on trouve déjà les prémisses dans les années 1890-1893 mais qui ont ensuite été contrecarrées par une forte réaction anti-socialiste, fait des organisations syndicales son point d'appui essentiel. Or, les débats suscités en 1890 par la proposition Bovier-Lapierre relative à la protection des ouvriers syndiqués contre le licenciement abusif, ceux soulevés en 1899 par le projet d'élargissement des compétences juridiques et économiques des syndicats, ou encore de représentation professionnelle, reflètent les difficultés à concilier liberté du travail et liberté syndicale. C'est dans la défense d'une conception spécifique du syndicalisme que les libéraux tenteront de trouver la clé de la synthèse. Cette conception s'inscrit dans la filiation directe de la loi de 1884, qui légalise les syndicats non en tant qu'instances de représentation des travailleurs, mais en tant que troisième force ayant vocation d'intermédiaire entre ouvriers et employeurs. Les syndicats constituent en effet dans la doctrine libérale d'irremplaçables vecteurs de socialisation et d'intégration des ouvriers à la société bourgeoise. Mais leur légitimité

est référée à une fonction de protection de la liberté individuelle et non à une fonction de force sociale qui, valorisée par les socialistes, est récusée par les libéraux. Pour ces derniers, les représentants syndicaux peuvent être amenés, avec des représentants patronaux, à arbitrer des conflits du travail au sein de commissions d'arbitrage, mais en aucun cas à fonder des partenaires légitimes de négociations collectives sur la détermination des conditions de travail. Fidèle à l'héritage de la loi Le Chapelier, la conception libérale du syndicat mêle réflexe anti-corporatiste et anti-gréviste dans un rejet de toute dimension collective susceptible de porter atteinte à la liberté individuelle de l'employeur et des non-syndiqués.

Toute une dimension de l'argument développé par S. Rudischhauser consiste à montrer qu'une telle conception du syndicalisme, marquée par l'impératif de concilier liberté du travail et protection des travailleurs, débouche finalement, et de manière paradoxale, sur une politique sociale privilégiant les pouvoirs publics comme régulateurs des conflits sociaux. C'est en effet un « ordre public social » garanti par l'État, tel que le gouvernement Waldeck-Rousseau en formule le projet à partir de 1899, qui est appelé à assurer la compatibilité entre la liberté de l'employeur et celle de l'ouvrier. Ce primat de l'intervention législative sur la négociation collective fonde indéniablement une spécificité de la doctrine libérale française de la fin du XIX^e siècle. La mise en évidence de cette contribution inédite du libéralisme français au développement de l'interventionnisme étatique, au regard notamment des expériences allemandes et anglaises, n'est pas le moindre des apports de cet ouvrage. De manière générale, la comparaison implicite et les déplacements induits par ce regard allemand sur un pan de l'histoire française autorisent un renouvellement particulièrement bien venu du questionnement tant sur le droit du travail que sur le libéralisme politique.

Bénédicte ZIMMERMANN

Jakob TANNER, *Fabrikmahlzeit. Ernährungswissenschaft, Industriearbeit und Volksernährung in der Schweiz 1890-1950*, Zurich, Chronos Verlag, 1999, 600 p.

L'étude de Jakob Tanner sur la situation alimentaire des classes populaires, qui s'appuie sur l'exemple de l'alimentation collective dans les entreprises industrielles suisses depuis la fin du XIX^e siècle, est un livre intelligent et passionnant comme on en voit peu. Or, c'est une absence qui en est l'une des causes principales. L'auteur ne succombe pas, en effet, à une tentation largement répandue en histoire (quand elle s'écrit en allemand) : livrer pour commencer des batailles rhétoriques afin d'assurer les fondations théoriques de son travail historiographique, sans toutefois pouvoir tenir, sur le plan empirique, ce que les positions théoriques avaient péniblement promis. Au lieu de tout cela, J. Tanner propose un essai théorique éclairant sur l'association entre histoire sociale et histoire culturelle, dont il prouve brillamment la validité dans la partie empirique de son travail. Il associe avec autorité micro-analyse et macro-analyse des évolutions historiques et n'oppose pas pratique sociale et discours (deux termes sensibles dans le débat actuel), mais montre leur enchevêtrement et leur interdépendance. Ce livre est de surcroît écrit dans un style avenant, et, à l'exception de quelques passages très denses, il se lit de façon agréable et peut même être captivant.

J. Tanner examine son sujet, les relations entre l'alimentation et le travail dans la société industrielle moderne, selon trois axes : la progression de la physiologie de la nutrition dans le sillage d'une approche de plus en plus scientifique du travail ; les réactions individuelles des ouvrières et des ouvriers, qui s'adaptent dans leur alimentation aux conditions de l'usine, et pour finir, reliant ces deux aspects, la tentative d'éduquer le peuple en imposant, par des appels fondés sur la diététique, une « alimentation rationnelle du peuple ». Ce

qui est en jeu, pour l'auteur, c'est de reconnaître que les façons de se nourrir ne se réduisent pas à un phénomène biologique, mais qu'il s'agit d'un produit culturel marqué par la pratique sociale. Dans une introduction théorique et méthodologique de haut niveau, il rejette tout d'abord deux séparations posées par l'historiographie actuelle : se référant aux concepts de culture selon Max Weber, Clifford Geertz et Michel Foucault, il refuse une coupure entre vie quotidienne et science, et donc entre pratique sociale et discours, pris comme les pôles opposés de la réalité historique vécue. Une « histoire des sciences » soumise à la seule logique de la connaissance scientifique tout aussi bien qu'une « histoire du quotidien » réduite à une accumulation étriquée et banale de petits faits sont à ses yeux des « constructions théoriques erronées ». Par conséquent, J. Tanner entend que soit récuse la séparation entre faits empiriquement vérifiables et langue, c'est-à-dire entre réalité et texte. L'alimentation ne constitue pas à ses yeux un donné physiologique, mais l'élément d'un « ordre symbolique », ce dernier étant justement aussi créé par la langue. Néanmoins, l'alimentation ne saurait être uniquement une construction culturelle, car elle représente des structures sociales comme les relations entre les sexes ou la segmentation de la société en classes et couches sociales. L'auteur se donne ainsi pour but de relier une analyse du symbole et une « micro-histoire du manger et du boire dans l'usine » avec une « analyse [...] des mutations socioculturelles dans la société industrielle », si bien qu'il se propose d'écrire, suivant en cela Roger Chartier, une « histoire culturelle du social ».

J. Tanner commence donc par suivre « l'emprise de la science sur les corps » à l'aide de la diététique et de sa façon de considérer le corps comme un « moteur humain ». Il rend compte de manière éclairante du niveau d'abstraction atteint par la science de la fin du XIX^e siècle, où l'on voit « dans les aliments et les plats

[...] des configurations complexes de différentes substances nutritives » (protéines, vitamines, calories, etc.). La prédominance de protéines animales, « source première de force, légitimée par la science, du processus d'industrialisation » fut d'abord incontestée. La viande était le symbole des besoins d'énergie de ce processus, porté par la force de travail masculine. La carence en protéines devint dès lors un point central de la question sociale. Puis la calorie remplaça, au tournant du siècle, la protéine comme unité énergétique. Dans le discours scientifique, la qualité de l'alimentation passa au premier plan, au détriment de la quantité. Des conceptions rationalisatrices et la « vitamino-manie » (Harvey Levenstein) firent du pain quotidien une matière complexe dont la valeur pouvait être mesurée de plus en plus selon les catégories de « bon » et « mauvais » en fonction de sa composition interne. Cependant, si désormais les protéines pouvaient être remplacées par d'autres substances sans que la valeur nutritive des repas diminue pour autant, le mouvement de réforme de l'alimentation (par exemple Maximilian Bircher-Benner) ne put limiter la consommation de viande que dans une certaine mesure.

Dans le contexte d'une approche de plus en plus scientifique de l'alimentation, l'alimentation des classes populaires attira l'intérêt de la science et de la politique. J. Tanner a raison d'indiquer que l'idée d'une « alimentation populaire rationnelle » qui se développa alors et qui, en informant, voulait prescrire comment bien acheter, traiter et consommer la nourriture, ne saurait être confondue avec la façon réelle dont s'alimentait la population. Le but de ces efforts destinés à éduquer le peuple était d'obtenir du corps la plus grande productivité, c'est-à-dire d'accroître la masse de travail réalisée par ouvrières et ouvriers. La prise de nourriture était au service de la production d'énergie nécessaire aux machines humaines et devait, pour cette raison, se faire de façon économiquement viable.

L'utilité de ces méthodes se mesurait nécessairement en fonction de l'état des connaissances en diététique. Mais l'incitation à consommer des protéines et des vitamines ou la critique des graisses et de l'alcool n'en étaient pas moins dépendantes de la conception économique de l'alimentation, dont les fondements scientifiques définissaient la norme du quotidien, conception qui resta dominante jusque tard dans le xx^e siècle. Cette focalisation se fit surtout au détriment des femmes, obligées de supporter à la fois le fardeau d'une synchronisation entre le « temps de l'usine » et le « temps de la famille » et qui, de surcroît, subirent une dévalorisation de leur savoir domestique traditionnel face à un savoir d'expert dominé par les hommes.

Les repas des ouvrières et ouvriers, qui, selon les catégories de Pierre Bourdieu, ne peuvent être ramenés uniquement à de la consommation de nécessité, mais, à cause de la diversité des denrées, laissaient aussi un peu de liberté à des préférences gustatives, continuèrent le plus souvent à être pris en famille, et ce, tout au long de la période examinée. Le « repas dans l'usine », dont l'auteur décrit la réalité à travers les exemples des entreprises de chimie Sandoz, Ciba et Geigy, ne fut jamais qu'une offre complémentaire. Il n'y eut pas de « rupture de tradition dans la culture du repas ». Le repas pris en famille ne perdit rien de son attrait, ce que J. Tanner explique pour l'essentiel par son statut symbolique. Avec son rôle dominant à la table familiale, l'homme pouvait en effet compenser en partie la perte de statut qu'il subissait comme ouvrier soumis à la hiérarchie de l'usine. En même temps, les syndicats éprouaient une profonde méfiance envers les repas pris à l'usine, qu'ils interprétaient comme des « cadeaux » faits par le patron au personnel. Le mouvement ouvrier ne voulait en effet pas qu'on lui fasse l'aumône, mais revendiquait des droits. Les directeurs d'usine considéraient en revanche que les

cantines faisaient partie de leur stratégie d'intégration sociale.

Entre les deux pôles du repas à la maison et à l'usine, une forme intermédiaire importante s'établit, au ^{xx} siècle, l'Association suisse du service du peuple (Schweizer Verband Volksdienst, SVV). Organisation apolitique et à but non lucratif, elle œuvrait dans le sens d'une compensation et d'un maintien de la paix sociale. Avec l'introduction d'une atmosphère « comme à la maison » dans le réfectoire (fêtes de Noël, programme culturel, côté « maternel » des employés), « l'alimentation collective » pouvait se proposer et se présenter « comme un foyer et une famille de substitution ». C'est ainsi que la cantine de fabrique ne servait pas seulement de lieu représentant symboliquement les rapports hiérarchiques au sein de l'entreprise, sous forme de salles à manger différentes dans leur décoration et leur service, selon qu'on faisait partie des ouvriers, des employés ou de la direction. Elle devint aussi, comme l'expression d'un « maternage organisé » (*organized motherhood*), un lieu important permettant de réduire, à partir de la Première Guerre mondiale, les tensions entre les ouvriers et les patrons, et de transformer l'existence simplement juxtaposée des deux groupes en une unité dans le sens d'une « identité d'entreprise ».

En conclusion, J. Tanner décrit le système de rationnement pendant la Seconde Guerre mondiale et le rôle de la Commission fédérale pour l'alimentation de guerre (Eidgenössische Kommission für Kriegsernährung, EKKE). La population fut incitée, à l'aide d'arguments d'économie de guerre, à abandonner une consommation axée sur la viande pour une alimentation contenant des protéines végétales, moins grasses et riches en glucides. Ce faisant, l'auteur aborde les changements dans les habitudes alimentaires des années 1950. L'alimentation, qui des siècles durant avait impliqué l'expérience du manque, se trouva désormais de plus en plus soumise à l'obsession de la minceur

et de la beauté, rendues possibles par l'abondance, tendance qui perdure jusqu'à ce jour. Ces mécanismes actuels de distinction renvoient pour J. Tanner au « côté illusoire du progrès ». Bien qu'un approvisionnement suffisant de la population soit sans aucun doute un acquis de la société moderne, les pratiques alimentaires montrent aussi comment se maintiennent des mécanismes culturels d'exclusions et des frontières sociales.

Il ne sera pas long d'énumérer les reproches qu'on peut faire à ce travail : de nombreuses fautes (orthographe, tableaux, bibliographie, incohérences dans le contenu) prouvent que la maison d'édition n'a fait relire ce livre que de manière superficielle. La place qu'occupent les véritables « repas dans l'usine » dans toute l'étude est, avec trois entreprises de chimie, un peu maigre. Les passages consacrés à la fonction de maintien de la paix sociale que remplit la cantine restent trop superficiels et soumis à l'étude du « texte ». Si le repas en famille reste partout la règle, comme l'auteur l'affirme, il faudrait tout de même expliquer un peu plus en détail comment le parfait éden que semble être le réfectoire a pu en arriver à exercer pareil attrait pour l'intégration sociale. L'histoire annoncée du « boire et du manger à l'usine » néglige de plus par trop le rôle de la boisson. Les références au rôle symbolique important de la « bouteille de bière » pour l'ouvrier et au combat mené par les patrons contre l'alcool sur le lieu de travail ne suffisent pas. Manquent par exemple des explications sur la consommation de café, de thé ou de produits de substitution. Vers la fin (surtout dans la partie sur la Seconde Guerre mondiale), J. Tanner se limite au niveau politique et administratif, sans examiner ce qui se passe dans une famille ou une usine concrètes. La réalité quotidienne telle qu'elle est abordée dans le chapitre sur le SVV est donc en plusieurs lieux trop délaissée. Ajoutons néanmoins, pour tempérer ces critiques, que cela est dû aussi aux sources retenues. Compte tenu

COMPTES RENDUS

de la finesse du menu, convaincant, de ce « repas d'usine », ces quelques remarques ne sont par conséquent que des jugements de goût qui ne portent que sur les nuances de l'assaisonnement d'un mets somme toute succulent.

Falk BRETSCHNEIDER

Nancy GREEN, *Du Sentier à la 7^e Avenue. La confection et les immigrés, Paris, New York, 1880-1980*, traduit de l'anglais par Pap Ndiaye, Paris, Le Seuil, 1998, 461 p.

Le livre de Nancy Green est une histoire comparée de l'industrie du vêtement à Paris et à New York, de ses caractéristiques, changements et permanences sur un siècle. Mais c'est aussi une histoire des concepts et catégories utilisés pour l'écrire et une réflexion sur l'histoire comparative. Pour ce qui est de l'histoire de l'industrie du vêtement, N. Green s'intéresse, dans une première partie, à la confection comme « un cas d'école » de l'économie urbaine et la définit comme « une industrie de la production de masse sans méthodes classiques de production de masse ». L'auteur analyse minutieusement les étapes de son évolution — progrès techniques, spécialisation croissante dans le contexte du développement de la société de consommation et du prêt-à-porter, conflits sociaux, tentatives d'organisation et d'unification du mouvement syndical, évolution des effectifs et déclin relatif dans les années récentes. Puis, dans une deuxième partie, elle étudie de près l'organisation du travail, le recrutement de la main-d'œuvre féminine et immigrée et les rapports interethniques.

L'implantation de l'industrie du vêtement a suivi un parcours différent aux États-Unis et en France. La spécificité française tiendrait à la domination du commerce et du luxe et au rôle des grands magasins qui, à la différence de ceux des

États-Unis, ont été pendant longtemps des fabricants importants. Le marché intervient aussi : domestique aux États-Unis, plus varié en France (intérieur et à l'exportation, marchés européen, américain et colonial). Des décalages existent dans les rythmes de développement : la confection parisienne a gardé plus longtemps un caractère artisanal, sa modernisation est intervenue seulement après la Seconde Guerre mondiale. Le mouvement syndical a été plus pragmatique aux États-Unis, le mouvement français plus politique. Alors que le premier connaît son apogée avant la Première Guerre mondiale, puis s'esouffle, à Paris c'est pendant la guerre que les grèves se multiplient. Il ressort de la comparaison, à un premier niveau d'ordre général, que la caractéristique commune de l'industrie du vêtement des deux côtés de l'Atlantique est la flexibilité, liée aux variations saisonnières et aux changements de mode. Elle entraîne un *turnover* élevé, un chômage saisonnier et des conditions de travail déplorables induites par « un système de sous-traitance où la concurrence est féroce » (p. 20). À travers le siècle (1880-1980), le problème pour les entrepreneurs est de concilier flexibilité et standardisation.

Mais la comparaison en histoire peut-elle se contenter d'énumérer différences et ressemblances ? Elle pose d'abord des problèmes de sources : en ce qui concerne l'industrie du vêtement en particulier, on ne dispose pas de fonds comparables à New York et à Paris. Du côté américain, il existe une multitude de témoignages d'acteurs, et le principal syndicat de la confection a joué un rôle important dans la structuration du récit qui façonne l'histoire du mouvement. Enfin de nombreux historiens de l'immigration ont étudié le secteur. Du côté français, on dispose d'archives officielles, d'enquêtes industrielles et de très peu de travaux d'historiens. Alors se pose la question de savoir quels sont les termes pertinents de la comparaison que l'on tente d'établir. N. Green souligne la nécessité d'inclure des facteurs

qui, à première vue, ne semblent pas appartenir au domaine étudié, ne sont pas seulement économiques et professionnels, mais relèvent de la sphère politique — É tat, idéologies, législation, etc. Ces éléments fournissent des repères et des facteurs explicatifs indispensables à la comparaison. Celle-ci est une construction qui pose des problèmes d'ordre méthodologique et conceptuel. Il faut s'interroger sur les concepts et les catégories que l'on utilise pour mener la comparaison : conception de la mode et du bon goût, de l'organisation du travail, de la législation sociale, etc. Du coup, les évidences et les spécificités perdent leur caractère assuré et rassurant. N. Green soulève des points précis à partir desquels construire la comparaison : ses analyses portent sur l'organisation du travail, la forme du mouvement syndical, le contenu de la législation sociale, la conception de la famille à laquelle elle renvoie et le rôle du droit dans les deux sociétés, les politiques d'immigration, le statut des immigrés. Ces notions recouvrent-elles les mêmes choses dans les deux pays ? La comparaison exige donc de clarifier les catégories et concepts qui permettent de saisir au mieux une réalité complexe et souvent obscurcie par le discours des acteurs, des organisations syndicales ou de l'État.

La difficulté de la comparaison tient enfin à la différence de perspectives des historiens. En France, l'industrie du vêtement a été longtemps considérée comme archaïque. L'image dominante était celle de « l'usine chez soi », de « la production en miettes », alors qu'aux États-Unis s'est affirmée une vision de l'industrie du vêtement comme un cas de « spécialisation flexible » et imposée une image « avant-gardiste » de la confection. Celle-ci est « saluée comme l'un des symboles d'une nouvelle révolution industrielle » dont la flexibilité est l'atout principal (N. Green pose judicieusement la question : atout pour qui ?). De même la législation sur le travail à domicile a été traitée différemment. Les historiennes féministes améri-

caines l'ont interprétée comme un moyen d'exclure les femmes de professions bien rémunérées et de les maintenir sur un marché du travail secondaire. Cependant, en France, on a perçu ces lois comme protectrices de la santé des femmes et de leur rôle familial.

Aux multiples aspects de la réalité et à leurs représentations, N. Green consacre une place importante. Ses analyses des représentations du travail lui-même, des groupes impliqués dans la production, celles qui concernent le savoir-faire attribué aux femmes, aux immigrés, sont particulièrement éclairantes. L'auteur montre bien les pièges à déjouer pour repérer les variations continues qui se sont opérées dans la répartition sexuelle du travail, la redéfinition permanente des tâches masculines et féminines et des catégories relatives au savoir-faire, aux machines et à leurs opérateurs. Elle procède à des analyses très utiles du caractère changeant des catégories du travail et de celui, ambigu, de certains concepts, telle l'ethnicité qui surgit au premier plan alors que s'efface celui de classe qui aboutit à des explications de type essentialiste. N. Green pose la question de savoir si les explications fondées sur l'ethnicité ne sont pas des mythes développés *a posteriori* pour justifier des situations acquises et blâmer les nouveaux venus. L'auteur détaille de façon pénétrante les liens entre segmentation du travail, hiérarchisation des groupes, et les processus d'exclusion/intégration en action dans la main-d'œuvre immigrée à Paris et à New York. N. Green montre combien il est difficile de saisir la véritable nature des rapports entre les groupes, leur conflits, dits « ethniques », fondés sur « un mélange de concurrence, d'“autodéfense” institutionnelle et de différends culturels » (p. 353). Elle aurait pu pousser un peu plus loin l'analyse critique du concept d'ethnicité, devenu omniprésent et à usage quasiment magique comme facteur explicatif. Elle traite avec acuité les caractères contradictoires — à la fois mouvants et fixes —

COMPTES RENDUS

des stéréotypes, la manière dont ils s'inversent, sont repris pour des groupes différents, et parfois recyclés par les historiens.

On est un peu désemparé par la notion de « structuralisme post-structural », dont il est question aux pages 101 et 309 et dont on ne voit pas en quoi il est utile à l'auteur, mais son exposé riche et précis montre qu'une comparaison bien menée renouvelle notre connaissance de cette réalité fragmentée et complexe qu'est l'industrie du vêtement des deux côtés de l'Atlantique.

Marianne DEBOUZY

Steven ZDATNY, *Les artisans en France au xx^e siècle*, préface de Michelle Perrot, traduit de l'américain par Claudine Marenco, Paris, Belin, « Histoire et société », 1999, 367 p.

Autant les artisans ont gagné leurs galons dans l'historiographie du xix^e siècle, en particulier grâce aux travaux menés depuis la fin des années soixante-dix sur la petite bourgeoisie (dont l'ouvrage de Geoffrey Crossick et Heinz-Gerhard Haupt, paru en 1995 et qui attend toujours sa traduction en langue française, fait la synthèse récente¹), autant le monde de la petite entreprise au xx^e siècle ne fait l'objet que de trop rares études historiques. En effet, la thèse du prétendu déclin de la petite entreprise indépendante a tenu à l'écart l'historien du social, d'abord attaché à décrire les univers de l'usine et du bureau. Les réticences à entreprendre, en France, une histoire des artisans au xx^e siècle s'expliquent aussi en grande partie par le mépris social et le dénigrement politique dont ils ont fait l'objet. La défiance des historiens s'est ainsi nourrie des soupçons tenaces quant à l'attirance de la petite bourgeoisie pour les mouvements fascistes et réactionnaires, soupçons étayés, en France, par l'examen de trois moments clés au cours

du xx^e siècle : les années trente et leurs ligues, dont la clientèle aurait été essentiellement recrutée chez les boutiquiers et les artisans, l'épisode de Vichy et son discours pro-artisanal, le mouvement Poujade enfin.

Il fallait sans doute un œil neuf et extérieur pour aborder avec distance ces mythologies françaises : la traduction de l'ouvrage de l'historien nord-américain Steven Zdatny, publié pour la première fois en 1990 chez Oxford University Press, comble un vide historiographique de taille et vient nuancer les images dont on affuble traditionnellement les artisans au xx^e siècle. Revendiquant le choix d'entreprendre l'histoire institutionnelle du mouvement artisanal, le livre se situe pourtant à la frontière du social et du politique. Fondée sur de très nombreuses sources publiques et professionnelles, l'étude débute après la Première Guerre mondiale — même si la période qui précède est rapidement évoquée — lorsque naissent les premières associations professionnelles de défense des artisans, et prend fin en 1962, quand la nouvelle définition administrative de l'artisan, calquée sur l'entreprise et non plus sur l'individu, consacre la défaite du projet d'« identité artisanale » soutenu depuis 1919.

C'est après la Grande Guerre que les premiers appels en faveur d'une unité artisanale retentissent, en provenance des provinces reconquises où une loi impériale a établi, depuis 1897, des chambres de métiers chargées de l'organisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle des artisans. Ces appels rencontrent une résonance bienveillante de la part des pouvoirs publics français, et notamment du ministre du Commerce, Étienne Clémentel, qui y voient un moyen de promouvoir la rationalisation des petites structures de production tout en préservant la position centrale des indépendants dans le compromis qui fonde la Troisième République. En effet, les artisans offrent « du point de vue social, l'avantage d'être en même temps ouvriers et patrons », selon

les termes de la loi de 1925 qui institue les chambres de métiers. De plus, le nouveau régime fiscal qui prend effet en 1919, à la suite du vote de l'impôt sur le revenu, créé les conditions propices à la naissance de revendications propres aux artisans. La mobilisation politique de ces derniers, centrée sur les questions fiscales, argue des menaces que toute atteinte au mode de production familial fait peser sur la nation toute entière, raisonnement qui rencontre rapidement un écho favorable chez les parlementaires. Le début des années vingt voit ainsi de manière concomitante la naissance du mot « artisanat » (1920), la constitution de la Confédération générale de l'artisanat français (mars 1922) et la formulation d'une définition fiscale de l'artisan, exempté de l'imposition sur les bénéfices industriels et commerciaux et de la taxe sur le chiffre d'affaires (loi du 30 juin 1923).

Après avoir exposé les conditions sociales de la naissance de l'artisanat, S. Zdatny entraîne le lecteur dans les dédales du mouvement artisanal qui, dès sa naissance ou presque, s'engouffre dans la division. En effet, alors que la CGAF connaît un succès rapide, elle est immédiatement concurrencée par une fédération d'artisans du Sud-Est, dont l'audience s'élargit à d'autres mouvements régionaux pour former, en 1924, l'Union des fédérations régionales d'artisans de France (UFRA). Les tensions entre le centre et la périphérie, caractéristiques de la France de l'entre-deux-guerres, sont avivées par le clivage entre « petits » et « gros » artisans qui oppose la CGAF issue, à l'origine, de syndicats de cordonniers des quartiers populaires de Paris, et l'UFRA, contrôlée rapidement par les dirigeants des chambres de métiers d'Alsace-Lorraine, gros entrepreneurs qui prônent un modèle d'organisation corporatiste. Puis, le morcellement du mouvement s'accroît, les fédérations régionales se rebifant devant la prise en main de l'UFRA par les Alsaciens en créant de nouvelles organisations qui sont autant de structures

concurrentes. Le torchon brûle, dès 1925, dans une lutte acharnée pour la prédominance au sein de l'artisanat et plus précisément pour la prise en main de l'Association des présidents des chambres de métiers (APCMF). Le comble du désordre est atteint au ournant des années trente, moment qui correspond à une forte instabilité du statut social de l'artisan tant du point de vue de la propriété que des savoir-faire. Car S. Zdatny ne se contente pas de décrire les conflits qui traversent le mouvement, il les lit au prisme de l'évolution sociale et économique du monde de l'atelier.

Face à la crise, les petites entreprises, contrairement aux idées reçues, résistent bien. Les aléas de la conjoncture économique contribuent surtout à modifier la hiérarchie des secteurs de production : si la dépression affecte les artisans du textile, les forgerons ou encore les métiers du bâtiment, d'autres ont, à la même époque, un destin florissant (réparateurs de radios, photographes). En développant l'exemple de la coiffure qu'il connaît particulièrement bien, l'auteur démontre l'adaptabilité des petites structures de production à la nouvelle donne économique². La crise n'annonce pas le déclin de l'artisanat, pas plus qu'elle ne jette l'artisan dans les bras du fascisme. Certes, il est possible de repérer des similitudes de langage entre le mouvement artisanal, notamment sa branche alsacienne, la plus corporatiste, et le fascisme, mais les analogies s'arrêtent au seuil de certains discours. S. Zdatny montre, en revanche, combien la profession artisanale se dresse avec virulence contre la pseudo-concurrence déloyale des artisans étrangers, semblant trouver dans la xénophobie l'un des ferments de sa cohésion. Sans doute la bienveillance de la classe politique à l'égard de l'artisanat contribue-t-elle à éloigner ce dernier de la tentation fasciste. Le Front populaire galvanise la politisation des artisans qui se mobilisent contre les accords Matignon, même si le gouvernement Blum veille à ce qu'ils ne s'appliquent pas aux

COMPTES RENDUS

petites entreprises qui n'emploient que de la main-d'œuvre familiale. Mais il accroît également les divisions des artisans, comme en témoignent les grèves qui secouent les salons de coiffure en 1936 afin d'obtenir l'application de la loi des quarante heures.

Cependant, l'apport majeur de l'ouvrage de S. Zdatny réside dans la lecture qu'il offre de la période de Vichy, « cœur dramatique de l'étude » selon sa préface, Michelle Perrot. L'auteur y passe au crible les préjugés qui font des artisans les fantassins des troupes maréchalistes. Certes, le programme de la Révolution Nationale leur réserve une place centrale : fondé sur la collaboration entre ouvriers et patrons, il défend le corporatisme et promeut le malthusianisme social et économique, deux thèmes chers au cœur des indépendants. Toutefois il n'est que peu suivi d'effets : très présents dans les discours, les artisans sont quasi-absents des rouages de l'administration vichyste. Le mouvement artisanal, qui accueille l'arrivée de Pétain avec un certain optimisme, devient rapidement sceptique devant les modalités d'application de la Charte du travail (octobre 1941) ou encore la mise en place du Statut de l'artisanat (août 1943), qui apparaissent comme autant de tentatives d'organisation étatique de leur profession. Par ailleurs, les artisans ne sont pas seulement ces « profiteurs de guerre » épargnés par les contraintes du rationnement, ils souffrent et se plaignent fréquemment de la pénurie de matières premières. À mesure que le mouvement artisanal se disloque, la déception l'emporte. S. Zdatny affirme ainsi qu'il n'y eut point d'adhésion massive à la politique du Maréchal de la part d'artisans trop attachés à leur désir d'autonomie et à leur idéal d'indépendance pour cautionner les essais de rationalisation et de concentration de la production mis en œuvre par Vichy. Mais, si la thèse de l'absence de collusion entre les artisans et Vichy convainc aisément, on peut regretter que le chapitre consacré à la période de l'Oc-

cupation omette d'évoquer les modalités de l'aryanisation économique qui touche de plein fouet les artisans juifs. Il s'agit sans doute d'un corollaire du point de vue adopté par l'historien nord-américain qui, en privilégiant sciemment une approche institutionnelle et politique, néglige quelque peu la question de la composition démographique, sociale ou encore nationale de la population des artisans.

Après-guerre, alors que les artisans n'ont sans doute jamais été aussi nombreux, avec plus d'un million d'entreprises, le vent a tourné. Discrédités par le discours pro-artisanal de Vichy, considérés comme les avatars d'une industrialisation archaïque par les chantres de la modernisation économique et de la planification, les artisans peinent à trouver leurs marques dans le nouveau paysage politique de la Quatrième République. Le mouvement artisanal tente de se réorganiser sous la forme d'anciennes structures qui renaissent de leurs cendres ou au sein de nouvelles entités comme la Confédération nationale de l'artisanat (CNA), créée en 1947. Les positions centristes de ces organisations sont rapidement contestées par l'UDCA de Pujade, qui déploie, à partir de 1953, l'étendard de la contestation fiscale. Cependant le poujadisme s'inscrit, pour l'auteur, dans « la longue lignée de la petite bourgeoisie française en colère » et tient plus du populisme que du fascisme. Surtout, le succès de l'UDCA dure peu, les artisans, au début des années soixante, semblant de plus en plus enclins à s'affilier aux organisations structurées par secteurs et par métiers. Les tentatives de promotion d'une identité artisanale achoppent ainsi sur la diversité des positions économiques et des pratiques au travail, sur l'instabilité sociale d'un milieu traversé des allées et venues vers d'autres univers professionnels, sur la fondamentale hétérogénéité du monde de l'atelier. Mais la faillite du projet artisanal ne doit pas occulter le rôle central que les « petits » ont tenu dans l'histoire de la

France du XX^e siècle. Il revient à S. Zdatny le grand mérite de le rappeler ici.

Claire ZALC

1. *The Petite Bourgeoisie in Europe 1870-1914, Enterprise, Family and Independence*, Londres-New York, Routledge, 1995.

2. Steven ZDATNY, *Hairstyles and Fashion: A Hairdresser's History of Paris, 1910-1920*, New York, Berg Publishers, 1999.

Michelle SALITOT, *Modes d'appropriation d'un rivage. La baie du Mont-Saint-Michel, Paris*, L'Harmattan, « Maritimes », 2000, 279 p.

Voici un ouvrage à la croisée de l'histoire et de la sociologie, d'après son auteur, mais qui pourrait ressortir très légitimement de l'anthropologie historique la plus récente en raison de l'attention que Michelle Salitot porte au droit, mise en forme du social et soumission à l'ordre politique, discipline qui l'a toujours intéressée si l'on en juge à ses ouvrages et articles précédents. En proposant une étude des formes d'exploitation du rivage (la baie du Mont-Saint-Michel) — ce qu'elle appelle les cultures (aux multiples sens du mot) d'un espace qui disparaît et réapparaît deux fois par vingt-quatre heures — M. Salitot s'inscrit définitivement dans un domaine qui relève tout autant du maritime que de l'espace rural (ce qui n'est pas urbanisé et offre une production locale spécifique). Double appartenance géographique de ce rivage mais aussi proximité des concepts qui s'y appliquent puisque, pour elle, la petite production marchande dans la pêche est comme son parèdre de l'agriculture, non la forme résiduelle d'une production pré-capitaliste mais la conséquence d'un processus d'industrialisation qui n'a pas abouti. Pluralité des méthodes également, puisque l'auteur conjugue entretiens et travail en archives, littérature orale et écrite.

Lectrice attentive de ses collègues anthropologues du lointain, M. Salitot s'est ici plus particulièrement attachée aux rapports sociaux de production qui peuvent prendre, dans les sociétés semi-complexes, la forme de rapports de parenté ou de subordination politique ou religieuse. Comme pour la Franche-Comté, l'auteur tente avec succès de montrer que toute étude d'un groupe domestique ne peut être séparée du substrat qui le fait vivre dans des conditions socio-économiques spécifiques. Pas plus qu'il ne peut être détaché du droit. Le territoire où M. Salitot se saisit de son objet d'étude n'est-il pas un espace naturel où l'État légifère depuis l'Antiquité et où les différents édits jouent un rôle important dans l'organisation des rapports de production ? Toutefois, pour fonctionner, les sociétés, qu'elles soient exotiques ou proches, doivent fabriquer un dispositif idéal (selon l'expression de Maurice Godelier), soit de l'imaginaire masquant et légitimant à la fois, entretenant les représentations que la société donne d'elle-même et des autres.

Le plan de l'ouvrage répond à l'architecture intellectuelle qui a sous-tendu l'étude, mais, plutôt que retracer une histoire linéaire de la baie du Mont-Saint-Michel, l'auteur s'est attachée à rendre compte de moments particuliers où les transformations se donnent à voir : M. Salitot débute par le déchiffrement de la légende de la forêt de Scissy en éclaircissant les rapports de cet espace avec le politique, parcourt les systèmes de production et les formations sociales qui leur ont donné naissance dans cette baie où l'estran — zone comprise entre le balancement des marées — est particulièrement important, et termine sur l'invention historique d'un territoire productif, insistant sur l'émergence du rivage en tant qu'espace foncier.

L'histoire de la forêt de Scissy, telle qu'elle est décryptée par M. Salitot, est passionnante et se lit comme la légende qu'elle voulait être. Récit des origines,

elle a une fonction d'instauration. Représentation sociale, elle n'est donc pas calquée fidèlement sur la réalité. C'est dans cette fissure que l'auteur s'introduit en recensant toutes les apparitions de la forêt dans les légendes ; elle en conclut que celle-ci (engloutie en 709) n'est pas une simple accumulation d'arbres sur une surface limitée, mais une forêt à images qui rend compte et de l'établissement du culte de l'archange saint Michel (en opposition à l'évêque de Dol) et de l'extension du domaine royal à la *forestis silva*. À l'analyse sémantique des récits légendaires, l'auteur ajoute une impeccable analyse de l'étymologie des termes utilisés : le cataclysme de 709 et la mutation paysagère dénotent un changement politique de premier ordre.

Le rivage, extrême frange de l'espace rural, est composé de la bande de terre comprise entre les laisses de basse mer et haute mer. La délimitation de la laisse de haute mer, du côté des terres, fixe la frontière entre le domaine public maritime (comprenant les havres, rades, étangs salés, dunes et plages) inaliénables et les propriétés des particuliers ou de l'État. Fixée par les marées d'équinoxe de printemps pour les côtes occidentales, cette limite était, en Méditerranée, celle de la plus forte marée d'hiver, jusqu'en 1973 où la laisse de haute mer fut alignée pour tous les rivages sur la plus forte marée, quelle qu'en soit la saison, témoignant ainsi du triomphe du réglementaire centralisateur sur les spécificités proclamées.

Avant l'étude des formes d'exploitation du rivage, l'auteur se livre à une fort instructive analyse juridico-sémantique pour montrer que la notion de rivage s'efface aujourd'hui devant celle de littoral, popularisée au début de ce siècle par les géographes de l'école de Vidal de la Blache. Tour à tour et en même temps frange, trait de côte, bande de terre, les changements brutaux que cette zone de contact subit à partir des années soixante sous la poussée de l'urbanisation, du tourisme et des industries côtières entraînent l'État à

mettre en place une politique pour le littoral avec le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. La loi du 9 janvier 1986 fixa son étendue à partir des limites des communes littorales, imposant ainsi un critère administratif, la catégorie juridique pour le littoral faisant défaut ; en revanche, on distingue alors « des espaces littoraux aux dimensions variables et aux règlements diversifiés sur lesquels travaillent des individus qui ne s'inscrivent pas dans des catégories sociales familières aux spécialistes des sciences sociales », le dernier point étant le seul qui diverge des espaces ruraux. L'émergence d'un domaine public littoral, étendu en mer et réduit côté terre, en deux parties — le domaine public traditionnel relevant de l'État et le domaine propre du Conservatoire —, assortie d'une dualité de gestions d'espaces naturels mi-terrestres, mi-maritimes, gêne l'établissement d'un statut juridique. L'auteur montre la nécessité de la mise en place d'une nouvelle conception des pouvoirs et des droits.

On retrouve cette dualité de la propriété et de la gestion dans la pêche aux huîtres. Ce coquillage n'a pas toujours été élevé dans des parcs et, pendant des siècles, les Cancalais ont pêché leurs huîtres dans les bancs de la baie. Au moment des grandes marées, les populations des alentours leur faisaient concurrence en pratiquant la pêche à pied, c'est-à-dire en ramassant ces coquillages fort renommés par ailleurs (au XIX^e siècle, à Paris, un restaurant très en vogue près des Grands boulevards s'intitulait *Au rocher de Cancale*) et dont la pêche était réglementée depuis la fin du XVIII^e siècle (limitation de l'activité dans le temps et l'espace). L'hostilité entre les deux groupes de pêcheurs et de cueilleurs, qui s'explique par la non-appartenance de ces derniers au monde des gens de la mer qui y travaillent à un titre ou à un autre, s'articule de façon plurielle sur les habitats, les activités et le rejet de l'étranger. Comment, dans ce cas précis, ne pas penser aux réactions des agriculteurs et des forestiers devant les invasions (paci-

fiques) des cueilleurs de champignons, devenus des produits de luxe ? À la différence près que les huîtres sauvages ramassées dans la baie n'appartiennent à personne alors que les cèpes poussent dans des forêts privées et constituent aujourd'hui un revenu d'appoint non négligeable pour les ruraux.

À partir du XIX^e siècle, la pratique des parcs où l'on dépose les petites huîtres pour qu'elles y continuent leur croissance se développe et la crise du peuplement huître aboutit, après la dernière guerre, au développement de l'ostréiculture, du moins dans ses deux dernières phases, le semi-élevage du naissain et l'engraissement de l'huître. Le rivage, dans sa partie comprise au niveau de la laisse des basses mers, est devenu un espace foncier cultivé, au départ réservé aux inscrits maritimes et à leurs veuves, dont l'État se veut le protecteur. Les autorisations, très précieuses, se transforment au début du siècle en concessions dont le fermage est payé au Trésor et qui peuvent être transférées aux héritiers, au premier rang desquels vient l'épouse. Dans ce cas, le successeur et l'héritier sont une seule et même personne selon la volonté de l'administration. Cette bilatéralité de la parenté et la conjugalité privilégiées indiquent la position prééminente des femmes dans une société où existe une surmortalité masculine, position que l'État renforce pour assurer la stabilité de l'activité et du mode de production. Plus généralement, on assiste à l'émergence d'exploitations familiales favorisées par l'État qui seront « professionnalisées » plus tard. Comme pour l'espace agricole, une logique productiviste s'instaure.

Dans les années soixante, une autre forme de production se met en place : elle concerne les huîtres plates cultivées en eaux profondes (à l'emplacement des anciens bancs huître) au large de la zone de balancement des marées. Elle est entreprise par des coopératives et des sociétés fortement soutenues par l'État. Ces formes capitalistes de production se

superposent aux structures familiales en les élargissant et font preuve d'une stratégie différentielle d'accumulation de profits. Toutefois, avec l'analyse de la notion de risque et d'interdit, M. Salitot montre avec finesse que l'activité ostréicole s'inscrit dans les intrications d'une logique marchande, où règne la concurrence, avec une logique non marchande gouvernée par le don, le prêt, le service. Le chapitre sur les relations de parenté lui permet de remettre à sa juste place la notion de matriarcat, bien souvent évoqué lorsqu'on parle des femmes de pêcheurs cancalais, et de montrer que le pouvoir des femmes découlait de l'absence temporaire ou définitive des hommes. La transformation du mode et des techniques de production des huîtres modifiant aujourd'hui la division sexuelle du travail, la femme est devenue désormais une simple aide du chef d'exploitation. Cette déconstruction d'un stéréotype rappelle celle du « mariage en genre » pyrénéen où le mari de l'héritière (selon les informateurs d'aujourd'hui) était décrit (dans le passé proche) comme lui obéissant quand il venait s'installer chez elle¹. L'explication de cette croyance tient au fait que l'argent apporte le pouvoir et qu'il accompagnait généralement la lignée masculine préférée pour la transmission dans les Pyrénées, pour la gestion en Bretagne.

L'ouvrage n'aurait pas été complet sans l'étude des pêcheries où l'on piège le poisson et qui sont installées à cheval sur le domaine privé et sur le domaine public ; elles sont considérées aujourd'hui comme faisant partie du patrimoine régional. En 1954, la culture des moules sur bouchots est transplantée dans la baie du Mont-Saint-Michel à partir d'expériences charnaises et connaît le succès que l'on sait. Le volume s'achève sur la constatation de l'unification de la France productrice, qui a débuté au XIX^e siècle, et sur le statut particulier du producteur d'huîtres et de moules. À ce sujet, l'auteur apporte une réflexion sur l'évolution du rapport entre formes de la parenté et rapports de produc-

COMPTES RENDUS

tion sous l'effet de la politique européenne commune et conclut sur la place des lieux ou des personnages légendaires et sur l'importance de la fonction de l'imaginaire. Tous ceux qui sont allés en Bretagne et ont déploré la folklorisation des activités passées donnant l'image d'un paradis perdu ne pourront qu'agrèer avec sa réflexion sur les hiatus entre niveaux de la réalité sociale.

Rolande BONNAIN

1. Rolande BONNAIN, « Héritage et autorité : le mariage en genre dans les Pyrénées centrales », in F. LEBRUN et N. SEGUIN (dir.), *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec dans la France de l'Ouest, XVII^e-XX^e siècles, Actes du colloque franco-québécois de Québec, 1985*, Trois-Rivières-Rennes, Université du Québec/Presses universitaires de Rennes, 1987, pp. 1-13.

Michel CADÉ, *L'écran bleu. La représentation des ouvriers dans le cinéma français*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, «Études», 2000, 272 p.

Depuis maintenant une bonne trentaine d'années, l'Institut Jean-Vigo suscite et encourage l'intérêt des historiens pour le cinéma, en s'appuyant sur les précieuses collections de films conservés à la Cinémathèque de Toulouse. C'est fort du soutien de ces deux institutions que Michel Cadé publie cet ouvrage. Dans son avant-propos, intitulé « Questions de méthodes », M. Cadé souligne la persistance des difficultés à faire reconnaître par la communauté historienne la légitimité scientifique de travaux fondés tout ou partie sur des sources cinématographiques. Sans doute faudrait-il soustraire cette question à la seule emprise de l'histoire culturelle et sociale contemporaine et la rattacher au champ général « Image et histoire » ou « Histoire et histoire de l'art » : de l'iconographie des monnaies et médailles antiques jusqu'au siècle du cinéma, l'ensemble des

périodes et des domaines des études historiques sont concernés par de tels enjeux.

Le sujet même choisi par l'auteur, la représentation des ouvriers dans le cinéma français, pourrait s'inscrire dans le courant des réflexions menées dans les années 1970 par des modernistes soucieux de favoriser la médiation cinématographique d'une écriture historique et d'une mémoire populaire. À l'époque, Michel de Certeau s'interrogeait sur le rapport qu'entretiennent « un discours, une légende, un film, avec le problème fondamental des relations entre la mémoire du peuple et des options politiques », ainsi qu'avec « le travail technique ou spécialisé de l'historien ». M. Cadé a construit son livre dans le temps présent d'une histoire où, tandis que l'on assiste à la « disparition programmée de l'ouvrier dans la vie réelle », il triomphe sur les écrans français avec *Marius et Jeannette* (Robert Guédiguian, 1997) ou *La vie rêvée des anges* (Erick Zonca, 1998). À partir de ce constat, l'auteur retrace sur la longue durée l'histoire croisée du monde ouvrier et du cinéma. Le pari est audacieux : en effet, dans le très court terme, la question de savoir comment un cinéaste peut immédiatement s'emparer d'une « réalité » dont il est le témoin pour la reconstruire en une fiction est déjà délicate. Comment éviter de tomber dans le mimétisme des formes les plus codées, les plus visibles, les moins profondes, du mouvement social ? De quelle manière arrêter le flux des images courantes véhiculées par les médias, et donner vie à des personnages, à une histoire s'affranchissant de l'artifice du stéréotype ? L'historien n'est pas en meilleure posture, quand il veut soumettre à l'analyse des films qu'il vient à peine de voir, et pour lesquels il ne dispose d'aucun des matériaux d'archives (conditions de production, d'écriture, de réalisation des films, mais aussi données factuelles et réflexives sur le milieu social dépeint) lui permettant de sortir des seules notations impressionnistes. Quant au long terme, le risque est grand, et l'auteur ne peut

l'éviter, de convoquer un lourd corpus de films (cent vingt-huit cités en index) sur une pagination assez réduite, contraignant ainsi à survoler les œuvres citées ou à n'en aborder que certains aspects considérés comme édifiants. Conscient de ces difficultés, M. Cadé parvient néanmoins à repérer deux types de singularité dans cette figuration cinématographique. La première réside dans les discordances observables entre la composition réelle de la classe ouvrière et sa présence à l'écran : c'est l'exemple de la sur-représentation de l'« aristocratie ouvrière ». L'auteur évoque ainsi le privilège accordé aux « métiers fascinants, mineurs arrachant l'énergie aux entrailles de la terre, chemins dromptant d'effarantes locomotives [...], constructeurs de routes ou des barrages pliant la nature à la volonté humaine [...] ». Ce privilège disparaît avec la crise de mai 1968, où l'on assiste à un transfert durable de l'identité des personnages choisis par les réalisateurs au profit des O. S., des femmes et des immigrés. Sans rattacher mécaniquement l'évolution du cinéma au primat du politique, M. Cadé ne résiste pas toujours à la fausse théorie du « reflet » ; il écrit : « Le retour de la crise, le chômage grandissant à partir de 1974, n'a pas eu, dans un premier temps, de reflets dans le cinéma » (p. 150), distinguant insuffisamment les films de flux de ceux qui, s'inscrivant dans l'univers personnel et cohérent d'un artiste, demandent du temps pour travailler une matière, accumuler une expérience. Certes, on peut et on doit repérer dans les films les traces d'un imaginaire qui leur préexiste, mais alors il faut en montrer les racines dans les autres vecteurs de culture ou de mémoire et décrire comment le cinéma, à son tour, produit une imagerie qui tend à infléchir les représentations qu'une société se fait d'elle-même.

La deuxième singularité provient des atouts du langage filmique et permet de réviser un des clichés les plus courants de l'histoire du cinéma français : malgré le physique de Jean Gabin ou, plus récem-

ment, la verve ensoleillée d'Ariane Ascaride, c'est davantage la vision du travail lui-même et de la sociabilité ouvrière qui s'impose sur l'écran « bleu ». D'où l'attention apportée au bruit qui envahit constamment l'univers de l'atelier ou de l'usine, puis aux gestes quotidiens sans cesse répétés, entraînant le spectateur dans la perception complexe d'une temps fragmenté en même temps que surveillé. D'où, également, le repérage ostensiblement marqué dans la vie sociale des signes extérieurs de l'identité ouvrière : les couvre-chefs, en particulier la casquette (« la vraie casquette de salopard » de *La vie est à nous*, Jean Renoir, 1936), qu'il ne faut pas confondre avec le béret (dont le plus célèbre éloge est sans conteste celui, fort de son accent titi parisien, de Pierre Prévert) ; l'habitat, dont la recreation en stuc, en perspective et en ombre et lumière a pu bénéficier du talent de grands créateurs comme Alexandre Trauner. Le décor, dans la compression de l'espace et du temps que permet le studio, a déterminé, y compris dans sa dimension artisanale, une certaine esthétique du cinéma français des années trente. La relation nouée entre l'artifice de la reconstruction et certains archétypes de l'horizon urbain de la sociabilité ouvrière sera revisitée dans l'après-guerre par des cinéastes aussi différents que Jacques Tati ou Jacques Demy.

On complétera utilement cette utile synthèse de M. Cadé par la lecture du petit recueil édité par la CGT sous le titre *Nous avons tant à voir ensemble. Cinéma et mouvement social* (Paris, La Vie ouvrière, 2000), ajoutant au corpus des fictions les documentaires et les films militants repérés par Tangui Perron.

Christian DELAGE

Robert BECK, *Histoire du dimanche de 1700 à nos jours*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1997, 383 p.

Cet ouvrage est extrait, pour ce qui est de ses deux premières parties, qui vont de

COMPTES RENDUS

1700 à 1900, d'une thèse soutenue en 1995. Robert Beck y a ajouté un troisième volet consacré au xx^e siècle. La première partie s'ouvre sur la période post-tridentine, au moment où la sanctification du dimanche atteint son apogée, et s'achève avec la chute des Bourbons. D'une période à l'autre, la désacralisation de l'institution dominicale n'a cessé de progresser.

Si le comportement des fidèles est encore loin d'être irréprochable aux yeux du clergé, les premières décennies du xviii^e siècle apparaissent néanmoins comme ayant été l'âge d'or de leur attachement à la messe du dimanche. Les prescriptions de l'Église concernant le jour du Seigneur, qui doit être un jour de repos et de prières, sont à peu près respectées. Lieu des cérémonies dominicales, l'église paroissiale occupe alors, comme l'on sait, une position centrale au sein de la communauté villageoise. Il reste que les curés ont bien du mal à contrôler les activités de leurs ouailles en dehors de l'office et à faire adopter par tous le modèle du dimanche d'un bon chrétien entièrement consacré à la piété et à la charité. En ville comme à la campagne, la vie dominicale s'organise pour partie en dehors de l'église. Conséquence de l'« explosion » (le mot semblera sans doute un peu fort à certains) de l'économie politique, le niveau de vie s'améliore au cours du siècle. Les curés de campagne réprovent le fait que de plus en plus de femmes de notables ne se rendent à l'office que pour faire étalage de leur toilette. Dans les villes, les curés n'apprécient guère plus que leurs paroissiens soient de plus en plus nombreux à faire ripaille après la messe. Mais c'est surtout la présence du cabaret ou de la guinguette, lieux de sociabilité concurrents de l'église, qui mettent gravement en cause la sanctification du dimanche.

Cette évolution est bien évidemment à mettre en relation avec une sécularisation de la culture à laquelle les Lumières ont pris leur part. En dénonçant le trop grand nombre de fêtes chrétiennes chômées et l'abstention de tout travail servile le

dimanche, le discours des philosophes (en particulier Montesquieu) contribue notamment à l'inobservance de la règle du repos dominical dans le commerce et l'artisanat mais aussi dans les campagnes. En ayant de plus en plus souvent recours au curé pour l'annonce des règlements et des festivités officielles, l'État participe également à l'avènement d'un dimanche civique et donc à la laïcisation du temps dominical. La fin de l'Ancien Régime est ainsi marquée par une profanation croissante du jour du Seigneur. Devenu jour de fête, le dimanche se caractérise, dans les villes comme dans les villages, par une fréquentation accrue des cabarets et des spectacles.

Malgré l'échec du culte décadaire, la Révolution a grandement accéléré le processus de désacralisation du dimanche, et les tentatives de Louis XVIII pour restaurer l'obligation du repos dominical (loi du 18 novembre 1814) ont très vite avorté. Comme sous l'Ancien Régime, le mouvement général de déchristianisation est à nuancer selon les régions. Avec la chute de Charles X, la déchéance du jour du Seigneur s'accélère. La géographie contrastée de la pratique religieuse se renforce. Dans les pays indifférents, la baisse de l'assistance à la messe s'accompagne généralement de « l'explosion » du travail dominical. L'essor industriel et le désenclavement des campagnes (routes et voies ferrées) en sont les principales causes. Mais le non-respect du repos dominical concerne tout particulièrement les populations ouvrières (avec là encore de fortes nuances régionales).

Les efforts des catholicismes sociaux et des catholiques libéraux pour ramener les classes ouvrières dans le giron de l'Église ne seront que très partiellement couronnés de succès. Les tentatives de Falloux et de Montalembert pour faire voter en 1848 une loi sur le repos dominical vont vite tourner court. Ni l'opinion publique, ni les entrepreneurs, adeptes du libéralisme économique, ni même les ouvriers engagés pour la plupart dans un boycott du

dimanche catholique ne sont encore prêts à un règlement législatif sur la question dominicale. C'est en définitive au début de la Troisième République, dans un contexte particulier, tant sur le plan économique (crise et chômage) qu'idéologique (lois scolaires et décrets contre les congrégations), que se développe un mouvement social en faveur du repos hebdomadaire. Ayant mis un terme officiel à la dimension religieuse du dimanche (abrogation, le 12 juillet 1880, de la loi du 18 novembre 1814), les républicains seront très vite amenés à faire adopter les premières mesures en faveur du repos hebdomadaire (1892). Réservées aux femmes et aux enfants dans l'industrie, elles seront bientôt étendues à l'ensemble des salariés (1900). La loi explique qu'elle resta longtemps assez largement inappliquée.

Si la référence à la dimension religieuse du repos dominical semble avoir aujourd'hui disparu, au grand dam des ecclésiastiques, des voix s'élèvent périodiquement pour que soit révisée la loi interdisant le travail du dimanche. L'attachement d'une très grande majorité de Français à cette loi permet encore, mais pour combien de temps, d'envisager sa pérennité. Ce livre a le mérite de montrer que l'évolution de l'attitude des populations françaises à l'égard du dimanche ne renvoie pas uniquement aux rapports, aussi complexes et variés soient-ils, qu'elles entretiennent avec la religion. Les modifications subies par l'institution du dimanche sont également liées aux transformations économiques et aux changements sociaux et culturels.

Jean-Louis ORMIÈRES